

BUDGET DE L'ETAT

LA TRANSPARENCE S'IMPOSE

Le gouvernement a-t-il décidé enfin d'opter pour une politique de gestion plus transparente des finances du pays? La question mérite d'être posée lorsqu'on voit le premier argentier du pays, Karim Djoudi en l'occurrence, parler de la volonté du gouvernement de créer un lien informationnel entre lui et les deux Chambres du Parlement quant à la gestion de l'argent du pays. D'après le ministre des Finances, les deux Chambres du Parlement seront informées par le gouvernement, dès la présentation de la prochaine loi de finances, du coût annuel des subventions dites implicites, actuellement non budgétisées.

Lire en page 05



EMPLOI DANS LA WILAYA DE OUARGLA
**LE COMITÉ INTERSECTORIEL
DE SUIVI INSTALLÉ**

Page 03

IL EST POUR UNE
CONSTITUTION NON
RÉVISABLE POUR UNE
LONGUE DURÉE
**FAROUK KSENTINI
SE POSITIONNE**

PAGE 03

LES REDRESSEURS
DU FLN VEULENT LEUR
NOUVEAU SG
**APPEL À LA
REPRISE DES
TRAVAUX DU CC**

PAGE 03

SUITE À UNE SANCTION DISCIPLINAIRE

BOUDEBOUZ NON SÉLECTIONNÉ

IL COMMENCE À IRRITER LES FÉRUS DE L'EN

QUAND BELFODIL JOUE L'INTÉRESSANT

Page 13

TRANSPORT
AÉRIEN
**TASSILI
AIRLINES
VA ACQUÉRIR
DE NOUVEAUX
AVIONS**

Page 05



ORAN
14 | 07

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent Ouest Sud Ouest



07h18
19h06
68%
20,92km/h

Alger 13-06
Constantine 14-02
Annaba 17-07
Ouargla 31-08
Mostaganem 12-05
Béchar 24-04

INDEX

ZONE.....02	CENTRE.....09
ACTUALITES.....03,04,05	SPORTS.....10,11,12,13,15
ORAN.....07	SOCIETE.....17
OUEST.....08	DETENTE.....22

ZONE INTERDITE

02



LES 13 ET 14 MARS

Mourad Medelci en visite officielle en Allemagne

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, effectue les 13 et 14 mars une visite officielle en Allemagne, à l'invitation de son homologue allemand, Guido Westerwelle, indique mardi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. La visite de M. Medelci à Berlin intervient après celle effectuée par le chef de la diplomatie allemande en Algérie en janvier 2012. "Cette visite vient concrétiser la volonté, maintes fois exprimées par les deux pays, d'intensifier le dialogue politique et de promouvoir la coopération bilatérale", précise la même source. Le ministère rappelle, à cet égard, que la visite de M. Medelci vient prolonger également une série d'échanges de délégations de haut niveau, qui témoigne de l'"impulsion" donnée aux relations bilatérales entre les deux pays, notamment celles effectuées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en décembre 2010, et par la Chancelière fédérale, Angela Merkel, en juillet 2008. L'Algérie et l'Allemagne ont procédé en 2010, à l'occasion de la visite du président Bouteflika à Berlin, à la mise en place de la Commission mixte algéro-allemande qui a tenu sa deuxième session en avril 2012 à Alger et dont la troisième se déroulera à Berlin le mois de mai prochain. Ce mécanisme permet d'encadrer les relations entre les deux pays dans différents domaines.



Le parti En-nasr tient son congrès constitutif samedi prochain

Le parti En-nasr tiendra, samedi prochain, son congrès constitutif avec la participation de "plus de 1.000 délégués représentants 42 wilayas", indique lundi un communiqué du parti. Le congrès, qui se tiendra à la salle de conférence de la mutuelle des travailleurs de la construction à Zéralda (Alger), aura pour thème "La stabilité est notre point de départ et le développement notre objectif". Les participants plancheront sur l'examen des statuts et du règlement intérieur du parti et procéderont à l'élection des membres du Conseil national, du président du parti et des membres du bureau politique. Il sera également question de l'examen des derniers développements enregistrés sur la scène nationale à la lumière des mutations régionales et internationales en cours.

participants plancheront sur l'examen des statuts et du règlement intérieur du parti et procéderont à l'élection des membres du Conseil national, du président du parti et des membres du bureau politique. Il sera également question de l'examen des derniers développements enregistrés sur la scène nationale à la lumière des mutations régionales et internationales en cours.

Le Carrefour d'Algérie

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 39 84 40 / Fax: 041 39 79 92

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau d'Alger
Maison de la presse de Kouba
Tél: 021 28 95 65 / Fax: 021 28 95 34

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest (SIO)
Zone Industrielle - d'Es-Sénia - ORAN
Impression Centre: SIA
Diffusion Ouest: SEDOR

ANEP Alger
01, Avenue Pasteur
Tél: 021 73 76 78 / 021 73 71 28

ANEP ORAN
Tél: 041 33 48 95 / Fax: 041 33 48 95

Siteweb: www.carrefouralgerie.com
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos
remis au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

AMIS LECTEURS,

Si vous avez des infos,
des commentaires ou des réactions,
n'hésitez pas à nous écrire.
«LE CARREFOUR D'ALGÉRIE»
Rubrique Zone interdite.

Adresse: 16 Bd Benzerdjeb - Oran
Fax: 041 39 79 92

INDUSTRIE MÉCANIQUE

Des opérateurs algériens le 20 mars à Milan

Une vingtaine d'opérateurs économiques algériens des filières mécanique et machinisme agricole effectueront à partir du 20 mars prochain une visite à Milan (Italie) pour explorer les opportunités de partenariat avec leurs homologues italiens, a-t-on appris mardi auprès d'un responsable du ministère de l'Industrie. Lors cette mission de trois jours, des rencontres d'affaires sont prévues entre les représentants d'entreprises algériennes publiques et privés et des investisseurs italiens autour de partenariats "mutuellement bénéfiques", a indiqué à l'APS M.Abdeldjalil Kas-soussi, directeur du programme d'appui aux

Pme/Pmi et à la maîtrise des TIC (Pme II). "Aujourd'hui on est conscient que nous avons des acteurs économiques qu'il faudrait encourager et faciliter leur environnement pour leur permettre de mieux s'exprimer et de se moderniser selon les standards internationaux", a-t-il souligné. Début mars, une rencontre regroupant des hommes d'affaires des deux pays a déjà été organisée à Alger afin d'identifier les possibilités de partenariats, notamment dans les secteurs de la construction, des travaux publics, de la mécanique, de l'agro-alimentaire, de la pêche ou de l'agriculture, a-t-il rappelé.

DISTRIBUTION D'UN MILLION DE COUFFINS EN ALFA

L'opération sera lancée dimanche prochain

Une opération de distribution d'un million de couffins en alfa sera lancée le 17 mars courant à partir de la wilaya d'El-Oued, a annoncé lundi soir à Ghardaïa, la secrétaire d'Etat chargée de l'Environnement, Mme Dalila Boudjemaa, en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya. Parrainée par le ministère de l'Aménagement du territoire, de l'environnement et de la ville, l'opération vise à sensibiliser les citoyens sur l'utilisation d'emballage écologique, à la substitution de couffins de fabrication artisanale à base d'Alfa à des sachets en plastique, ainsi que la promotion et la redynamisation de l'activité artisanale ancestrale, a expliqué la secrétaire d'Etat chargée de l'environnement. "On ne peut pas arrêter du jour au lendemain l'utilisation des sachets en plastique qui ont transformé le paysage en un cauchemar environnemental, sachant que la filière plasturgie fait vivre de nombreuses familles algériennes", a-t-elle souligné. "Nous essayons de trouver des solutions pour faire disparaître progressivement l'emballage commercial en plastique, nocif pour l'environnement par son fastidieux cycle de biodégradabilité (entre 300 et 400 ans), a indiqué Mme Boudjemaa en préconisant l'utilisation de sacs d'emballage oxo-biodégradable de conception algérienne, un nouveau procédé dont les tests sont en cours pour lancer ces sacs sur le marché.



IL EST POUR UNE CONSTITUTION NON RÉVISABLE POUR UNE LONGUE DURÉE

Farouk Ksentini se positionne

Le président de la Commission nationale de promotion et de protection des droits de l'homme (CNPPDH), Mr Farouk Ksentini a relevé la nécessité d'élaborer une constitution non révisable pour une durée de 50 ans au moins, affirmant qu'il est préférable de procéder à cette révision avant la présidentielle de 2014. Autrement dit, Mr Ksentini est contre « des constitutions éphémères et sur mesure pour chaque président ». On commence déjà à sentir les effets négatifs de ces Constitutions taillées comme des costumes à la mesure de chaque règne. Dans un entretien paru mardi dans le quotidien "El-Khabar", Mr Ksentini a proposé que "la Constitution soit révisée une seule fois tous les 50 ans ou plus", estimant qu'il est "inconcevable d'y introduire des amendements tous les cinq ans". Le président de la CNPPDH a souligné l'importance de soumettre le projet de révision de la Constitution à referendum quand il s'agit de l'équilibre du pouvoir, mais s'il s'agit de la limitation des mandats présidentiels, il suffit qu'il soit soumis au parlement". Concernant la date de la révision de la constitu-

tion, Mr Ksentini a estimé qu'il "est préférable d'y procéder avant la présidentielle de 2014", soulignant que "le système semi-présidentiel est le plus adéquat pour l'Algérie car il permet une coexistence dans la cohésion entre le président et le parlement". Il est nécessaire "d'introduire un nouvel article qui prévoit que le président soit le garant de la Constitution" et d'un autre article qui stipule que "l'armée soit le gardien de celle-ci", a-t-il précisé. Par ailleurs, le président de la CNPPDH a indiqué que le problème de la justice en Algérie réside dans "le paradoxe qui existe entre les textes régissant le secteur tels que la Constitution, le statut de la magistrature et les lois civiles stipulant que le juge obéit à sa conscience et à la loi uniquement et la réalité du secteur". La solution "ne serait pas nécessairement d'augmenter les salaires des magistrats ou de leur accorder plus d'avantages (...) mais consiste à garantir l'indépendance des magistrats, à lever toutes les pressions auxquelles ils font face, à les maintenir dans leurs postes et à limiter les décisions de mutation". En abordant ces problèmes, Mr Ksentini,



en tant qu'expert en la matière, a mis la main sur l'un des principaux « politiques » dont souffre la république. D'ailleurs, ce qui se passe actuellement au Sud ou ailleurs, ne sont finalement que les conséquences logiques de ce système « hybride et sans couleur politique claire. Cette situation amalgamée, a permis à certains de jouer là-dessus et mettre le pays sur la voie de l'incertain.

B. Abdelakder

EMPLOI DANS LA WILAYA DE OUARGLA

Le comité intersectoriel de suivi installé

Le comité intersectoriel chargé d'assurer le suivi de la mise en œuvre de l'instruction n°01 (11 mars 2013) du Premier ministre relative à la gestion du dossier de l'emploi dans le Sud, a été installé officiellement mardi dans la wilaya d'Ouargla. Présidé par le wali, le comité regroupe les directeurs de wilaya des secteurs de l'emploi, l'énergie et les mines, la formation et l'enseignement professionnels, l'industrie, la PME et la promotion de l'investissement, l'agriculture et le développement rural, le tourisme et l'artisanat, le commerce, ainsi que l'inspecteur

de wilaya du travail, le chef de l'agence de l'emploi, et le chef de l'antenne locale du registre de commerce. Ce comité intersectoriel a une mission de régulation, de contrôle, de suivi, et de constat éventuellement d'infractions ou de distorsions à la réglementation en matière d'emploi ou de non application de l'instruction du Premier ministre relative à la gestion du dossier de l'emploi dans le sud, a indiqué le wali d'Ouargla, lors de la cérémonie d'installation. Ce comité opérationnel, non limité dans le temps, devra se réunir tous les 15 jours, et élaborer un rapport

mensuel "pragmatique", faisant ressortir un état des lieux exhaustif concernant les opportunités d'emploi et l'évaluation du degré de prise en charge de la formation, a précisé M. Ali Bouguerra. Son plan de travail s'articulera autour de trois axes principaux, des secteurs chefs de file, à savoir l'Emploi, la Formation et la Promotion de l'investissement à travers l'ensemble des secteurs et mécanismes (commerce, agriculture, tourisme, ANDI, CALPIREF, CNAC, ANSEJ, ANGEM, et autres), qui devront soumettre à chaque fois leur rapport d'étape.

Point de Vue

Par Mustapha HANTAZ

On dirait le Nord!

Les premières mesures énergiques et concrètes sont sur le point de tomber, si cela n'a été fait déjà. Une instruction du Premier ministre M. Sellal entend apporter des solutions révolutionnaires aux revendications légitimes exprimées par les jeunes chômeurs du Sud, en bouleversant le traitement administratif qui était habituellement appliqué en matière d'embauche. Il a donc été fait appel dans ce registre à un outillage réglementaire pour résoudre le problème crucial de chômage qui affecte ces populations, et désormais il sera interdit pour les entreprises « publiques » de recruter en dehors des wilayas où elles centrent leurs activités. Il existe une case blanche à compléter dans cette manière de présenter les choses : Cela se passait comment avant? La réponse coule de source et les solutions qui étaient dégagées pour pourvoir les postes de travail au Sud sont celles qui, toutes

proportions gardées, prévalent depuis fort longtemps dans toutes les autres régions d'Algérie. Les recrutements en réalité sont fomentés dans les structures centrales de l'Administration et les heureux lauréats de cette « bourse des voleurs d'emplois » sont gratifiés de salaires mirobolants avec logements à l'appui. Bien entendu, il ne s'agit point là de faire la fine bouche et de ne point accueillir avec optimisme des décisions somme toute justes qui contribueront à n'en point douter à infléchir la courbe ascendante tragique du chômage dans cette région importante de notre pays. Néanmoins force est de relever que ces instructions ont été orientées, en bonne logique, vers les entreprises et organismes publics qui seront donc dans l'obligation de recruter « local », nonobstant d'autres considérations liées au profil technique. Dans l'acception de la réforme de 88, l'on pourra alors considérer qu'il s'agit de « sujétions de

service public » dont l'Etat devra prendre en charge les conséquences éventuelles. Ce qui peut paraître aisé considérant le caractère public des entreprises, heureusement qu'il en existe, pourrait sembler impossible à réaliser en direction des entités privées qui sont nombreuses à activer au Sud. L'on imagine à peine le drame qui aurait pu se faire jour si le tissu économique était constitué comme dans de nombreux pays de par le Monde, par un secteur privé puissant et dominateur. Au Nord, nous en avons déjà un avant-goût et les recrutements sont souvent opérés selon certaines affinités, accointances, intérêts de clans ou de personnes, voire... Le problème ne réside donc pas dans la teneur et le contenu fussent-ils novateurs d'une instruction mais dans la structuration d'un marché libre et concurrentiel de compétences, dont le profil s'imposera parce qu'il postule à la réalisation d'une plus value.

B.H.

CONSTANTINE

Les deux enfants disparus retrouvés morts



Les deux enfants, Haroun et Ibrahim (10 et 9 ans), portés disparus depuis samedi dernier à la nouvelle ville Ali-Mendjeli (Constantine) ont été retrouvés morts, mardi après-midi, à proximité de l'UV (unité de voisinage) N° 17, a appris l'APS de source policière. Une enquête est en cours pour déterminer les circonstances de ce drame qui a jeté un profond émoi dans toute la région.

BEN M'HIDI (EL TARF)

10 blessés graves dans un accident

Dix (10) personnes ont été gravement blessées dans un accident de la circulation survenu mardi sur le chemin de wilaya (CW) n°5, au lieu-dit El Faïdh, dans la commune de Ben M'Hidi (El Tarf), a-t-on appris auprès de la Protection civile. Selon cette source, l'accident s'est produit lorsqu'un fourgon aménagé pour le transport de voyageurs, assurant la ligne Asfour-Ben M'Hidi, a percuté de plein fouet un véhicule léger circulant en sens inverse. Trois ambulances ont été mobilisées par la Protection civile pour évacuer les blessés, âgés entre 18 et 70 ans, à l'établissement hospitalier de proximité de la localité de Ben M'Hidi où des soins leurs sont prodigués. Une enquête a été diligentée pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

41 morts et 805 blessés en une semaine

Quarante et une (41) personnes ont été tuées et 805 autres blessées dans 795 accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant la période allant du 3 au 9 mars courant, a indiqué mardi un bilan hebdomadaire établi par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Relizane avec 8 morts et 24 autres blessés dans 16 accidents. Durant la même période, les unités de la protection civile ont procédé à 15.488 interventions dont 1.462 concernent les accidents de circulation, a précisé la même source.

M'SILA

Saisie de plus de 5 kg de kif traité

Une quantité de 5,4 kg de kif traité a été saisie, la semaine dernière à M'Sila par la section de recherche de la Gendarmerie nationale, a-t-on appris, mardi, auprès des services de ce corps constitué. La prise, opérée à proximité de la mosquée Edhalaâ, dans la commune de Maârif, a donné lieu à l'arrestation de deux individus présentés comme des trafiquants de drogue. Agissant sur la base de renseignements faisant état de l'existence d'un réseau de trafiquants activant à Bousaâda et sa périphérie, les éléments de la Gendarmerie nationale ont interpellé ces deux individus au moment où ils s'appropriaient à écouler cette marchandise prohibée. Présenté lundi devant le procureur de la République près le tribunal de Bousaâda, un des mis en cause, âgé de 33ans a été écroué tandis que le deuxième a été placé sous contrôle judiciaire, a-t-on précisé. Une vingtaine de kg de kif traité ont été saisis dans la seule région de Bousaâda durant ces deux derniers mois, selon la Gendarmerie nationale.

COOPÉRATION DANS LE CADRE D'INTERPOL

Un ressortissant étranger remis aux autorités algériennes

Un ressortissant étranger visé par un mandat d'arrêt décerné par le parquet de Sidi M'hamed (Alger) pour, notamment, trafic illicite de stupéfiants en bande organisée transnationale, a été remis récemment aux autorités algériennes, a indiqué mardi un communiqué de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). "Le 14 février 2013, une équipe relevant des services de la DGSN, s'est déplacée à Madrid (Espagne) pour la prise en charge d'un ressortissant étranger, visé par un mandat d'arrêt, décerné par le parquet de Sidi M'hamed (Alger), pour trafic illicite de stupéfiants en bande organisée transnationale et tentative d'exportation de marchandises prohibées", précise le communiqué. A l'issue de l'accord d'extradition établi par le gouvernement espagnol, le mis en cause, en cavale depuis 2009, a été remis aux autorités algériennes, présenté devant le tribunal mandant

INSUFFISANCE RÉNALE

800 enfants dialysés nécessitent une greffe en Algérie

Huit cents enfants, âgés en moyenne de dix ans, souffrent d'insuffisance rénale chronique en Algérie et nécessitent, en priorité, une transplantation rénale, ont indiqué lundi à Alger des spécialistes, plaidant pour la création d'un registre national d'insuffisants rénaux. "Le nombre d'enfants dialysés en Algérie est estimé à 800 d'une moyenne d'âge de 10 ans. Ils doivent être transplantés en urgence car plusieurs complications peuvent découler des épurations néphrologiques", a précisé le Dr Rayane à l'APS, en marge de la célébration de la journée nationale de transplantation rénale, au CHU de Beni Messous. La maladie rénale chronique chez l'enfant est due à une néphropathie héréditaire et glomérulaire générée par la multiplication des mariages consanguins. Le Dr Faiza Zerdoumi, du CHU de Lamine Debaghine, a quant à elle expliqué que la transplantation rénale chez l'enfant est

puis placé sous mandat de dépôt, poursuit la même source. La personne recherchée a été arrêtée par les services de police espagnols, en date du 22 août 2011 et placée sous écrou, en vertu de la diffusion d'un mandat de justice par les services de la DGSN au plan international en date du 24 novembre 2009, rappelle la DGSN, notant que le secrétariat général de l'Interpol a avalisé ce mandat de justice et a publié à l'encontre de cette personne une notice de recherche Interpol à indice rouge. Le mis en cause a évolué au sein d'un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic illicite de résine de cannabis, activant dans l'axe France-Algérie-Espagne, lequel a été démantelé le 15 décembre 2007 à partir du port d'Alger, suite à une tentative d'exportation de 128 Kg de résine de cannabis, a-t-on rappelé de même source. En matière d'entraide judiciaire et de la coopération policière bilatérale, "l'Espagne

est considéré comme l'un des partenaires efficaces dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée prévalant dans la zone méditerranéenne, d'où il a été enregistré durant les dernières années, quatre (4) individus extradés à partir de l'Espagne, sur un total de huit (8), dont la majorité sont recherchés pour trafic international de stupéfiants", indique la DGSN. Dans le cadre de la coopération internationale entre les pays membres de l'OIPC-Interpol et parmi les missions principales attribuées au service du bureau central national Interpol-Algérie, il est enregistré l'arrestation et la présentation devant les juridictions nationales de tous les malfaiteurs en fuite au plan international, souligne le communiqué, précisant que cette finalité qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, nécessite beaucoup de moyens et d'efforts, notamment en matière d'extradition de criminels.

"délicate" sachant que les donneurs potentiels figurent parmi les proches du malade et qui eux mêmes peuvent être porteurs du gène de la malformation néphrétique. Le seul moyen de permettre à ces enfants d'avoir une vie normale, loin des contraintes hospitalières liées à la dialyse, est de créer un registre national des insuffisants rénaux chroniques pour avoir une estimation réelle du nombre de malades, a estimé le Dr Zerdoumi.

Elle a aussi souligné que les citoyens doivent être sensibles à la détresse d'autrui et se porter volontaires pour la greffe d'organes en cas de mort encéphalique. Selon la même spécialiste, certains cas d'insuffisances rénales peuvent être évités par la prise en charge précoce des malformations néonatales urologiques par des interventions chirurgicales. De son côté, le Dr Lynda Badaoui, néphrologue au CHU de Tizi-Ouzou, a tiré la sonnette d'alarme sur le man-

que de matériel néphrologique adapté aux enfants, ce qui a causé, selon elle, "le décès de 14 enfants sur les 85 souffrant d'insuffisance rénale dans le même CHU, depuis 2005". "Les néphrologues utilisent le même type de matériel avec les adultes et les enfants, ce qui est incompatible avec la taille et le poids des enfants et n'est pas efficace dans la plupart des cas", a déploré le Dr Badaoui. Pour sa part, le Pr Tahar Rayane a souligné l'importance de la prévention en aval et en amont contre l'insuffisance rénale par une bonne hygiène de vie et par l'implication des pouvoirs publics dans la création d'un registre national informatisé des insuffisants rénaux. Il a rappelé que l'Institut national du rein qui sera fonctionnel au mois de septembre prochain aura pour mission de distribuer des cartes de donneurs à tous les citoyens qui désirent offrir leurs organes en cas de mort encéphalique.

SÛRETÉ NATIONALE

47 affaires liées à la cybercriminalité traitées

Quarante-sept (47) affaires liées à la cybercriminalité ont été traitées par les services de la Sûreté nationale en 2012, indiquent lundi les services de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Suite à des plaintes de citoyens, 47 affaires liées à la cybercriminalité ont été recensées dans lesquelles 48 person-

nes sont impliquées parmi elles 4 femmes âgées entre 18 et 50 ans, selon un communiqué de la DGSN. Il s'agit de 14 affaires d'usurpation d'identité, 10 liées au traitement automatique des données et 8 autres liées à la diffamation via le net. Outre 6 affaires liées à l'atteinte à la vie privée, 4 concernent la menace, 3 cas d'escroquerie par internet et 2 affaires liées à

la publication de photos pornographiques ont été traitées. Selon le communiqué, des équipes spécialisées de la police judiciaire ont été mises en place sur l'ensemble du territoire national afin de mettre un terme à ce genre de crimes, notamment avec le développement des nouvelles technologies et de l'informatique en général.

BUDGET DE L'ÉTAT

La transparence s'impose

Le gouvernement a-t-il décidé enfin d'opter pour une politique de gestion plus transparente des finances du pays? La question mérite d'être posée lorsqu'on voit le premier argentin du pays, Karim Djoudi en l'occurrence, parler de la volonté du gouvernement de créer un lien informationnel entre lui et les deux chambres du parlement quant à la gestion de l'argent du pays. D'après le ministre des Finances, les deux chambres du Parlement seront informées par le gouvernement, dès la présentation de la prochaine loi de finances, du coût annuel des subventions dites implicites, actuellement non budgétisées. « Nous sommes en train de travailler actuellement au ministère des Finances pour quantifier ces subventions pour que la prochaine loi de finances permette au parlement de prendre connaissance du montant des subventions non budgétisées ». C'est du moins ce qu'a déclaré, hier, Karim Djoudi, à une question de l'APS sur une éventuelle budgétisation des subventions indirectes. D'après les nouvelles décisions prises, ces montants ne vont donc pas être budgétisés mais affichés sur le budget à titre indicatif. Faut-il préciser que les subventions implicites ou indirectes portent notamment sur les prix de l'énergie (électricité, gaz, essence gasoil) et du loyer, des prix qui ne couvrent pas les charges d'exploitation ou l'amortissement de la dette des entrepri-

ses ni leur développement économique. Le Trésor prend en charge donc ces montants, non pas à travers le budget, mais notamment à travers le rachat des dettes des entreprises publiques. Pour étayer ses dires, le ministre des Finances, qui s'exprimait, hier, en marge d'une conférence animée par des experts du FMI, la Banque d'Algérie et des banquiers algériens, a précisé qu'à titre d'exemple, le Trésor avait racheté 200 milliards de DA de dettes de la Sonelgaz, une somme engendrée par le différentiel des prix de l'électricité et du gaz qui permettent de couvrir les investissements et les charges de la société, et ceux appliqués sur le terrain. A propos du même sujet, les experts du FMI qui séjournent actuellement en Algérie dans le cadre de la visite à Alger de Christine Lagarde, patronne de cette institution, estiment que le pays doit s'investir davantage dans la transparence budgétaire. C'est en tout cas l'opinion de Zeine Zeidane, conseiller au département Moyen Orient et Asie centrale du FMI, qui croit que l'Algérie doit adopter « plus de prudence pour bien cibler les subventions en direction des populations les plus vulnérables ». D'après cet expert du FMI, Les subventions dites implicites s'avèrent « trop coûteuses » pour l'Algérie. En effet, une récente étude du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) montre que l'Algérie figure parmi les pays arabes qui subventionnent le plus



les produits énergétiques avec 10,59 milliards de dollars (quelque 800 milliards de DA) consacrés à la subvention des prix de l'énergie en 2010. L'électricité a profité de 2,13 milliards de dollars (quelque 150 milliards de DA) de subvention, tandis que les carburants ont coûté 8,46 milliards de dollars (environ 650 milliards de DA). Ces subventions représentent, selon l'organisme onusien, 6,6% du PIB algérien en 2010. Mais il n'y a pas que l'énergie qui est subventionnée en Algérie. D'autres subventions, comme celles des prix des blés tendres et durs, du sucre, de l'huile et de l'eau dessalée, sont par contre budgétisées annuellement en Algérie. La dépense sociale budgétisée représente presque un quart du budget de l'Etat et 13% du PIB national. En incluant les subventions non budgétisées, ce taux atteindrait les 30% du PIB, selon certains experts.

Hakim Aichiou

DEMANDE DE BRUT

L'Opep maintient sa prévision 2013

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a maintenu sa prévision de demande mondiale de pétrole brut en 2013, qui sera soutenue par la Chine et le Moyen-Orient, selon son rapport mensuel publié mardi. Le cartel, qui pompe environ 35% du pétrole mondial, table sur une demande de 89,67 millions de barils par jour (mbj) cette année, quasi inchangée comparé à sa prévision d'il y a un mois. Cela corres-

pond à une hausse de la demande de 0,84 mbj comparé à 2012, ajoute l'Opep, basée à Vienne. "Une large part de cette croissance devrait venir de Chine, suivie par le Moyen-Orient, d'autres pays d'Asie et de l'Amérique Latine", détaille le Cartel. La demande va continuer à reculer dans les pays riches de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), mais moins qu'en 2012. L'Opep a réitéré que son pronostic

était soumis à un certains nombres de risques, le premier d'entre eux concernant l'Europe. "L'instabilité de l'euro pourrait conduire à une aggravation de la récession dans les pays méditerranéens", estime-t-il. Le cartel s'inquiète aussi d'un éventuel changement de la politique énergétique du Japon qui pourrait décider de ré-ouvrir certains réacteurs nucléaires mis en sommeil depuis l'accident de la centrale de Fukushima il y a deux ans.

TRANSPORT AÉRIEN

Tassili Airlines va acquérir de nouveaux avions

La compagnie aérienne Tassili Airlines (TAL) veut se déployer. Elle devrait acquérir « cinq ou six » nouveaux avions pour renforcer sa flotte et améliorer son offre sur les dessertes domestiques lancées récemment, a indiqué mardi à l'APS un responsable de la compagnie. Composée actuellement de 31 avions, « la flotte de Tassili Airlines sera appelée à se renforcer par au moins cinq ou six avions modules 70 ou 100 sièges », a précisé M. Rachid Idjer, directeur commercial adjoint à TAL, précisant que ces futures acquisitions seront concrétisées fin 2013 ou début 2014. TAL, filiale de Sonatrach, devrait opter pour des appareils Boeing et des modules du canadien Bombardier car, a-t-il expliqué, les techniciens et pilotes de TAL sont formés sur ces types d'aéronefs. M. Idjer a précisé que la compagnie lancera prochainement les procédures de commande de ces nouveaux aéronefs. Il a précisé que les délais de livraison des avions par les constructeurs ont augmenté du fait de la hausse de la demande mondiale. « Au niveau mondial, les délais de livraison des avions ont tendance à se rallonger contrairement à ces dernières années en raison de la forte demande des compagnies aériennes, qui sont en train de renforcer leur flotte », a-t-il fait remarquer. La flotte de Tassili Airlines est composée de divers types d'aéronefs d'une capacité allant de 4 à 155 sièges, avec une capacité totale de 1.228 sièges. Depuis une semaine TAL est devenue la deuxième compagnie aérienne à opérer sur le réseau domestique avec d'Air Algérie. Elle était spécialisée depuis sa création dans le transport du personnel de Sonatrach puis, dès septembre dernier, dans des dessertes internationales pour les travailleurs de sociétés pétrolières étrangères présentes en Algérie. Les nouvelles acquisitions projetées par TAL seront destinées à accompagner le renforcement des dessertes domestiques de la compagnie prévu dès avril prochain avec de nouvelles lignes couvrant notamment des villes du sud du pays. Interrogé, par ailleurs, sur les tarifs de la compagnie sur les lignes intérieures, le même responsable a affirmé que TAL a opté pour un alignement sur les tarifs d'Air Algérie. La compagnie compte par la suite appliquer des prix "raisonnables" notamment pour la population des régions du sud du pays. « On est en train d'étudier les tarifs (du marché) pour déterminer un meilleur tarif qu'Air Algérie. Pour le moment, on est obligé de s'aligner sur les prix d'Air Algérie, mais on compte arriver à des prix raisonnables pour la population du sud », a encore expliqué M. Idjer. Néanmoins, il a tenu à affirmer que les deux compagnies travaillent dans la complémentarité et la coopération et ne sont pas concurrentes. Tassili Airlines a été créée en mars 1998, dans le cadre d'un joint venture entre Sonatrach et Air Algérie avant de devenir filiale à 100% de Sonatrach en avril 2005.

Halima B.

Pôle & Mic

Par B. Nadir

Ils les ont fait bouger !

Ils ont réussi à les faire « bouger » de leurs fauteuils bien avant qu'ils n'organisent leur marche. Ils, ce sont, bien sûr, les chômeurs du Sud. Même si certains les ont traités de tous les noms en allant jusqu'à les traiter indirectement de « collabos » et de « traîtres » à la solde de l'Étranger, ils sont parvenus à obliger le pouvoir, à le « brusquer ». Brusquer, c'est le terme puisque cela fait longtemps que des Algériens et intellectuels de divers horizons ont demandé au pouvoir de prendre en charge le Sud et ses jeunes. Même si des chaînes de télévision comme En-nahar ont tenté de « court-circuiter » l'appel d'aujourd'hui de la marche du Sud, les jeunes du Sud ont, au bout de trois ans de lutte,

atteint leur objectif de mettre le pouvoir face à ses responsabilités où le conseil des ministres a pris toute une panoplie de mesures pour absorber le chômage. C'est une bonne chose en espérant que de telles mesures et d'autres décisions toucheront des régions comme la Kabylie, les hauts plateaux et même le Nord car le chômage fait des ravages. Les Algériens n'ont que l'Algérie et n'ont pas un autre pays pour y espérer « rêver ». Il n'y a pas que le Sud qui est considéré comme une « bombe » à retardement, l'Algérie souffre de la mal vie et du chômage. Il ne faudrait pas aussi faire du populisme pour résoudre un problème « urgent ». Aujourd'hui,

il est nécessaire de penser à « booster » l'économie et de relancer l'économie en prévision de la création de richesses et de postes d'emploi. Sonatrach ou les sociétés multinationales au Sud ne vont pas absorber toute la masse des chômeurs dans seulement la localité d'Ouargla. Il faut tout un plan de relance et de diversifier les domaines de la création d'emploi. Quant à cette question de la « main étrangère », il est temps de la supprimer du jargon politique et si on soupçonne des « choses » sur les activistes, il faudra oser les présenter devant la justice. On n'a pas le droit de traiter des Algériens de « traîtres », car le terme est lourd d'humiliation. Le changement est impératif!

06 | Actualités

SEON LE QUOTIDIEN
SYRIEN «AL-WATAN»**La Syrie peut faire face pendant des années aux groupes armés**

La Syrie peut faire face "pendant des années" aux groupes armés qui combattent dans le pays, a affirmé mardi le quotidien syrien Al-Watan, tout en appelant les citoyens à la mobilisation. "L'armée syrienne a, à sa disposition, des hommes et des armes qui suffiraient à faire la guerre pendant des années pour défendre la Syrie", assure le journal, évoquant cependant la possibilité pour tous les Syriens de participer au combat "chacun selon ses capacités". "L'état de l'armée est parfait, ses soldats et ses officiers livrent depuis deux ans, avec une bravoure et un courage incomparables dans l'histoire du monde, la plus féroce des batailles. Beaucoup d'entre eux ont sacrifié leur vie pour la Syrie et le peuple syrien", écrit le quotidien, citant des sources civiles. "La Syrie est en état de guerre, en prendre conscience est plus que jamais nécessaire. L'armée accomplit pleinement sa tâche et les citoyens doivent maintenant, chacun selon ses capacités, défendre leurs quartiers et leurs régions comme cela s'est passé à Alep, à Hama et à Homs où les citoyens, hommes et femmes, ont pris les armes et formé des Comités de défense", résume le journal. Lundi le Haut Conseil de l'Iftaa en Syrie a affirmé que "la défense de la Syrie unie et du peuple syrien est une obligation dont doivent s'acquitter tous les (citoyens) dans notre pays et tous les pays arabes et islamiques". Le Haut Conseil a ainsi "inciter les gens à s'impliquer dans la défense du territoire et de l'honneur, car la Syrie est en proie aujourd'hui à une véritable invasion des différentes parties: la Turquie du nord, du Liban de l'ouest et la Jordanie du sud", conclut Al-Watan.

SOUDAN ET SOUDAN DU SUD

Accord pour relancer la production pétrolière à Juba

Le Soudan et le Soudan du Sud ont convenu d'une reprise des exportations de pétrole dans un délai de deux semaines. L'arrêt de la production pétrolière de Juba depuis janvier 2012 avait mis l'économie des deux pays à genoux. Khartoum et Juba ont signé mardi à Addis Abeba un énième accord, qui prévoit cette fois la reprise d'ici 14 jours de la production pétrolière du Soudan du Sud, à l'arrêt depuis janvier 2012 en raison d'un différend avec le Soudan par où transit le brut, a constaté l'AFP. Cet accord est le dernier en date d'une série de documents signés par les deux Soudans, mais souvent peu appliqués, visant à régler les nombreux différends - dont celui sur le pétrole - issus de l'accord de paix de 2005 ayant mis fin à des décennies de guerre civile et débouché sur l'indépendance du Soudan du Sud en 2011. L'accord, dont une copie a été obtenue par l'AFP, donne aux deux parties 14 jours, à compter de la date de signature, "pour ordonner aux compagnies pétrolières de rétablir la production", dont l'arrêt depuis plus d'un an a mis les deux économies à genoux. Plusieurs semaines devraient ensuite être nécessaires pour la réouverture effective des oléoducs, si l'accord était mis en oeuvre. En octobre, le président sud-soudanais Salva Kiir avait déjà ordonné la reprise du flux de brut, après une série d'accords signés le mois précédent, avant d'accuser Khartoum de bloquer le processus en raison de nouvelles exigences. Les accords signés en septembre avaient suscité l'espoir d'un règlement des différends inter-soudanais qui avaient failli dégénérer en conflit ouvert après des combats frontaliers au printemps 2012. L'accord de mardi a été paraphé par le négociateur en chef soudanais Idris Mohammed Abdel-Gadir et par son homologue sud-soudanais Pagan Amum et contresigné par le médiateur de l'Union africaine (UA), l'ex-président sud-africain Thabo Mbeki.

TUNISIE

Un homme s'immole en pleine crise politique et sociale

Un jeune vendeur à la sauvette a été grièvement blessé après d'être immolé par le feu mardi en plein centre de Tunis, un geste hautement symbolique dans un pays miné par une crise politique et la pauvreté et où la révolution de 2011 avait été déclenchée par une immolation. Cet acte de désespoir intervient aussi le jour où le nouveau Premier ministre, l'islamiste Ali Larayedh, et son cabinet doivent obtenir la confiance des députés de l'Assemblée nationale constituante (ANC). La séance doit débiter vers 14H00 GMT, mais le vote lui-même pourrait intervenir mardi ou mercredi en fonction de la durée des débats, qui sont notoirement longs. Adel Khadri, un vendeur de cigarettes à la sauvette de 27 ans, s'est immolé mardi matin en criant "voilà la jeunesse qui vend des cigarettes, voilà le chômage", sur les marches du théâtre municipal, avenue Habib Bourguiba de Tunis et haut lieu de la révolution de janvier 2011. Selon une collaboratrice de l'AFP, témoin des faits, des passants se sont précipités sur lui pour éteindre le feu. Il a été transporté à l'hôpital de Ben Arous, dans la banlieue de Tunis. "Ses jours ne sont pas en danger, mais il a des brûlures du troisième degré à la tête et au dos. Il est sous surveillance

GAO (MALI)

Des cars bondés ramènent les déplacés ayant fui les jihadistes

Le car bondé de voyageurs s'est garé devant l'ancienne "place de la charia". Sur le toit, les valises et les sacs remplis de marmittes de la famille Maïga: neuf mois après avoir fui les jihadistes, Bibata et ses enfants rentrent à Gao, la plus grande ville du nord du Mali. Comme les Maïga, des centaines de Maliens sont revenus ces derniers jours vivre à Gao, selon Almahadi Ag Akeratane, responsable de l'ONG malienne Tassaght, qui tente de recenser ces déplacés pour les aider. Un retour "massif" qui "pose de gros problèmes d'accès à la nourriture", dit-il à l'AFP. Bibata Maïga, une grande femme fine de 47 ans, reprend son souffle après deux jours de car depuis Sévaré (centre). Elle regarde son fils Aziz, 19 ans, décharger valises, caisses et sacs d'oignons, au total "dix bagages". Ses deux autres fils, Alasane, 12 ans, et Abdoulaye, 8 ans, se tiennent près d'elle. Elle porte les couvertures usées dans lesquelles ses trois fils ont dormi la nuit dernière à un check-point. Kalachnikov en bandoulière, son mari, un soldat malien, est là: il a fait le voyage quelques jours plus tôt. Le périple de la famille, par 40 degrés, a commencé par trois jours d'attente à la gare routière de Sévaré: il n'y avait plus de place dans les cars de Bamako

médicale continue", a indiqué le porte-parole de la protection civile, Mongi Khadhi. Le jeune homme, originaire de Jendouba (nord-ouest) "était démoralisé, son père est mort il y a quatre ans, il a trois frères et sa famille est très pauvre", a ajouté, M. Khadhi. "Il était au chômage et est venu dans la capitale il y a quelques mois. Il était dans une situation fragile, psychologiquement très affecté ce qui l'a poussé à cet acte d'immolation", a indiqué de son côté Khaled Tarouche, porte-parole du ministère de l'Intérieur. L'avenue Habib Bourguiba est l'axe central de Tunis dont les trottoirs sont aménagés de terrasses et où de nombreux Tunisois gagnent leur vie en vendant des cigarettes à l'unité, jasmín ou bibelots, une activité interdite. De nombreux vendeurs se plaignent du harcèlement des policiers. Plusieurs cas d'immolation par le feu ont eu lieu en Tunisie pendant et après la révolution de janvier 2011, déclenchée le 17 décembre 2010 lorsque le jeune vendeur ambulant Mohamed Bouazizi, s'était immolé à Sidi-Bouazid (centre) excédé par la misère et les brimades policières. Les difficultés économiques et sociales étaient à l'origine de ce soulèvement qui a fait chuter le régime de Zine El Abidine Ben Ali. Or

deux ans plus tard, le chômage et la pauvreté continuent de miner la Tunisie. Les grèves et les manifestations se sont multipliées ces derniers mois, dégénérant régulièrement en violences. Fin novembre, quelque 300 personnes ont été blessées dans une semaine d'affrontements avec la police à Siliana (nord-ouest). Le pays est par ailleurs plongé dans une profonde impasse politique qui a été aggravée par l'assassinat de l'opposant Chokri Belaid le 6 février dont la mort a entraîné la chute du gouvernement dirigé par le parti islamiste Ennahda. Ali Larayedh, cadre d'Ennahda qui prendra ses fonctions de Premier ministre après avoir obtenu la confiance de l'ANC, est confronté à une situation politique, sécuritaire et socio-économique précaire. Plus de deux ans après la révolution, la Tunisie n'a toujours pas de Constitution et d'institution stables, et des vagues de violences déstabilisent régulièrement le pays. L'économie s'en est trouvée affectée, paralysant notamment les investissements et minant la reprise du tourisme, secteur stratégique en Tunisie, même si le pays est sorti de la récession avec une croissance de 3,6% en 2012. Le chômage reste cependant à des niveaux élevés (17% environ), notamment parmi les jeunes diplômés.

qui remontaient vers le nord. Quelque 170.000 Maliens ont fui la région pour des pays voisins et 260.000 autres ont été déplacés dans le pays, depuis début 2012, selon l'agence onusienne de coordination des affaires humanitaires. A Gao où vivaient environ 90.000 habitants, le responsable de l'ONG Tassaght assure que 80% des habitants ont fui. "Il n'y a pas une famille où il ne manque pas quelqu'un", relève Yacouba Maïga, conseiller municipal. C'est la première chose que remarque Aziz en rentrant à pied avec sa mère, ses frères et leurs bagages, sous un soleil de plomb: "les rues sont calmes". Elles devraient s'animer à nouveau, car la sécurité revenue à Gao depuis plus de deux semaines convainc des déplacés de rentrer. Des bus gratuits pour le retour des déplacés. Comme beaucoup de familles de fonctionnaires, les Maïga ont fui très rapidement en juin 2012 quand les islamistes du Mujao (Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest) ont pris Gao après des combats avec les rebelles touareg du MNLA (Mouvement national de libération de l'Azawad): "on a eu peur qu'ils nous tuent", confie Bibata. Des femmes du voisinage la saluent: "bonjour, bonne arrivée", répètent-elles en lui prenant la main. Bibata retrouve en-

fin les murs bleus et le sol en terre battue de sa petite maison. Un sourire éclairer son visage: elle retrouve ses amies, ses belles-soeurs, sa nièce. Reprendre la vie comme avant? La question étonne Bibata: "il faut faire les choses petit à petit. Pour l'instant, on n'a plus d'argent". Dans les fiches que l'ONG Tassaght fait remplir aux déplacés qui rentrent, il est demandé de quoi ils manquent le plus. Presque tous répondent: "de nourriture". "Les biens de première nécessité manquent. Farine, lait, huile, sucre viennent normalement d'Algérie mais la frontière a été fermée et tout ça s'est arrêté. Le marché de Gao n'existe plus et le riz a du mal à venir du Sud car la route a été fermée plusieurs semaines", résume Almahadi Ag Akeratane. Résultat: le prix du carton de lait a doublé, de 17.000 à 34.000 francs CFA (de 26 à 52 euros). Les habitants sont néanmoins incités à rentrer. Depuis trois jours, sur la radio Aadar-Koïma, une réclame propose des cars gratuits pour les habitants de Gao qui veulent rentrer de Bamako. A écouter Boubacar Touré, le directeur de la radio, le retour peut être difficile pour les gens de Gao: "la plupart ont été pillés". Bibata Maïga savoure en tout cas l'instant. "On est né à Gao, on a grandi à Gao. Ici c'est chez nous, je ne repars plus".

UNIVERSITÉ

Le système LMD accuse un retard dans son application



Les participants à une journée d'étude tenue lundi à l'université d'Es-Senia (Oran), ont relevé que le système LMD (licence master doctorat) accuse un retard dans sa mise en oeuvre dans les établissements de l'enseignement supérieur du pays. Cette rencontre mise sur pied par le département de psychologie, des sciences de l'éducation et de l'orthophonie sous le thème générique de "LMD : questions du présent et enjeux du futur", a permis de mettre en exergue le retard accusé dans l'application de ce système, neuf années après son entrée en vigueur. Les intervenants ont imputé cette situation à des facteurs liés à la fois à l'institution universitaire elle-même, aux professeurs, aux étudiants et à l'environnement socio-économique du pays.

Le professeur Abdelkader Bouarfa, de l'université d'Oran, a expliqué ce retard par des entraves

notamment l'inadéquation du système LMD avec les exigences du marché du travail. De son côté, Medjaoued Mohammed, président de la commission nationale pédagogique des domaines, a également reconnu ce retard, encore persistant après neuf années de l'application du LMD. Dans ce sens, il a appelé à la nécessité d'associer les professeurs à la définition d'une nouvelle perception de ce système en vue de sa réforme. Cette nouvelle vision doit toucher les programmes de formation selon l'intervenant, qui a mis l'accent sur la nécessité de l'ouverture de l'université sur le monde socio-économique pour répondre aux exigences du marché du travail et de l'adaptation des formations à ces exigences.

Le même orateur a souligné que la tutelle étudie actuellement les moyens d'adapter les offres de formation aux demandes du marché. Il a rappelé que les universités na-

tionales proposent actuellement plus de 7.000 offres. Cette rencontre a été organisée dans le cadre de la semaine scientifique devant se poursuivre jusqu'à jeudi pour marquer les cinquante années des sciences sociales et célébrer le cinquantenaire de l'indépendance nationale.

PÊCHE

L'ITPA se dote de quatre simulateurs de navigation maritime

L'institut technologique de la pêche et de l'aquaculture (ITPA) de Bir El Djir d'Oran sera doté de quatre simulateurs pour la navigation maritime, a-t-on appris auprès du directeur de wilaya en charge du secteur. Ces équipements permettront aux étudiants de se familiariser avec les techniques de navigation maritime, les moyens de détection des zones riches en ressources halieutiques et des courants marins, a indiqué le responsable de l'ITPA, M. Mohamed Bengrina. Ces nouveaux outils pédagogiques doivent également permettre le renforcement de la formation des étudiants dans diverses disciplines, dans le but de la mise en œuvre du programme sectoriel de la pêche. Pour rappel, l'ITPA de Bir El Djir compte 210 étudiants suivant une formation préparatoire pour devenir des lieutenants de pêche, des TS en aquaculture.

CARAVANE «PSYCHO BUS» DE LA DGSN ARRIVE À ORAN Attention, la drogue gagne les écoles primaires !



De sa principale mission qui n'est autre que l'application de la loi, la police algérienne semble vouloir mettre le paquet dans la prévention, avant de passer à la répression. Une mission qui n'est nullement facile, compte tenu de la situation qui prévaut sur l'ensemble du territoire national, en matière de consommation de drogues. Un phénomène qui n'épargne aucune couche de la société. Plus grave encore, des sources officielles rapportent, que ce fléau gagne de plus en plus les écoles primaires. Une déclaration, qui annonce que l'alerte a sonné et que la société reste toujours silencieuse. Pour cause de la prolifération de ce fléau, on retrouve en premier lieu, la démission des parents, qui ne mesurent, la gravité de la situation que lorsque leurs enfants deviennent des accros avérés. C'est du moins ce qui a été constaté lors d'une conférence de presse animée hier, par le chef de la Sûreté de la wilaya d'Oran, ainsi que deux psychologues de la DGSN. Ce rendez-vous avec la presse a tourné autour d'une campagne de sensibilisation initiée par la DGSN. Cette campagne a été lancée depuis lundi dernier.

Pour cela, une caravane composée de «Psycho bus» a atterri au niveau du centre de la ville d'Oran, en face du lycée Lotfi. Une campagne organisée sous le thème «l'année algérienne de prévention de proximité dans les zones urbaines.» L'objectif est la sensibilisation, l'information et l'orientation. Lors de cette conférence on apprend qu'une campagne similaire a eu lieu tout récemment à Alger où, 34 quartiers ont été touchés. Cela a permis aux psychologues de la police de rencontrer et d'écouter pas moins de 1.060 consommateurs de drogue qui se sont rapprochés de la police, afin de trouver une solution leur permettant de se débarrasser de cette drogue qui les ronge. En plus des toxicomanes, les policiers ont aussi été sollicités par 142 consommateurs d'alcool et 104 de fumeurs de tabac. A Oran, l'équipe de la caravane a reçu 79 cas de jeunes en souffrance, dont 32 toxicomanes. A noter que cette campagne touchera durant cette année 10 wilayas du pays.

A. Kader

TÉLÉPHONES UTILES - ORAN

SAMU:	041.40.31.31
Protection Civile	041.41.34.00/05
Hôpital d'Oran	041.41.39.26
Police secours	17
Sûreté de wilaya	041.32.44.70
Gendarmerie Nationale	041.40.22.92
Aéroport Es-Sénia	041.51.11.53
.....	041.59.10.31/40
Air Algérie.....	041.42.72.05/06/07
Gare ferroviaire.....	041.40.15.02

HORAIRES DE PRIÈRES POUR LA WILAYA D'ORAN

Fajr	06:23
Dhor	13:31
Asr	16:14
Maghrib	18:42
Isha	20:01



El Djoumhouria recrute

Le journal El Djoumhouria recrute un (01) auditeur répondant aux conditions suivantes:

- Diplôme dans la spécialité
- Expérience 05 ans minimum
- Maîtrisant 02 langues au moins
- Habitant wilaya d'Oran
- Libre de tout engagement

Envoyer CV détaillé avec demande à l'adresse suivante:

A Monsieur le Directeur Général du journal El Djoumhouria
06, rue Bensenouci Hmida- Oran- Algérie

LE MINISTRE DES AFFAIRES
RELIGIEUSES À RELIZANE

Pose de la 1ère pierre d'une mosquée



Accompagné de son collègue tunisien Nouredine El Khadmi ministre des Affaires Religieuses et des Habous Bouabdellah Guellamelah et dans une visite de travail, a fait escale dans la commune de Bendaoud pour l'inauguration du centre culturel islamique pour un apport actuel de 108.000.000,00 DA équipée de 03 salles de cours, 01 salle de conférence bibliothèque et autres réalisées en 12 mois, puis la pose de la première pierre à la réalisation d'une école coranique dans la mosquée Abdellah Benzoubir de la cité Intissar sur une superficie de 1697 m2 avec un crédit de 45.849.000 DA, la pose aussi de la première pierre à la réalisation de la mosquée pôle, dont le maître de l'ouvrage le wali de Relizane premier projet national entre les dix prévus au profit de plus de 3.000 croyants. Au siège de la wilaya, et en présence du wali, ce fut la distribution de micro crédits à 16 jeunes de la caisse de la Zakat, entre 30 et 50 millions cts, et cela grâce aux imams et bienfaiteurs, la parole donnée au ministre tunisien, qui appréciera ce qui se réalise dans le domaine religieux en Algérie.

B.BELHADJ

TLEMCCEN

Ouverture d'un centre pour enfants autistes

L'association "Autisme Tlemcen" s'est dotée d'un centre pour la prise en charge des enfants autistes de la wilaya de Tlemcen, le premier du genre à travers la région, a-t-on appris lundi auprès de son président. Ce centre, inauguré samedi dernier, est basé au sein du siège de la fondation caritative "Benkalfat" de Mansourah. Il prend en charge, dans un premier temps, 12 enfants seulement, en attendant le renforcement des moyens humains et matériels pour accueillir un nombre plus important d'enfants atteints par ce trouble mental, précise-t-on. Cette initiative, souligne-t-on au niveau de l'association "Autisme Tlemcen" a été rendue possible grâce à la collaboration de l'université "Abou Bakr Belkaid", jumelée avec une université de Montpellier (France), a permis la formation des psychologues encadrant ces enfants. Le président de la même association, créée en 2011, a estimé qu'avec davantage de moyens financiers et matériels, ce sont tous les autistes de la région qui pourront être pris en charge. Ce trouble mental nécessite des thérapies éducatives et comportementales particulières et un dépistage précoce pour mieux assurer l'intégration scolaire des enfants autistes, a-t-on signalé. L'association "Autisme Tlemcen" compte redoubler d'efforts durant cette année pour ouvrir d'autres centres de proximité similaires et participer activement à l'organisation de journées de sensibilisation et d'information au profit des parents d'enfants autistes et des professionnels de la santé.

AÏN TEMOUCHENT

Feu vert pour 14 projets d'investissement

Quatorze (14) projets d'investissement ont été agréés depuis le début de l'année en cours par l'antenne locale de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), a indiqué lundi son directeur. Ces projets agréés jusqu'à la fin du mois de février dernier, a précisé Alim Tahar, représentent un volume d'investissement de 1,5 milliard de dinars, soit 80 % du montant engagé en 2012. Lors de l'exercice écoulé, 87 projets, représentant un volume global d'investissement de l'ordre de 1,89 milliard de dinars, ont été agréés. "Cette évolution positive montre que le dispositif mis en place depuis l'ouverture de l'antenne d'Aïn Temouchent, en juin 2011, commence à donner ses fruits", a ajouté M. Alim. En effet, l'ouverture d'un guichet unique (GUD) comportant l'ensemble des services concernés par le dispositif d'investissement (impôts, douanes, domai-

nes, notamment) au niveau même de l'antenne de l'ANDI, a "encouragé les investisseurs à se rapprocher de plus en plus de ces services", a précisé ce responsable. Le nombre de projets agréés est passé de 51 pour les six mois d'activités de 2011, soit un montant investit de l'ordre de 770 millions de dinars, à 87 projets en 2012. Le nombre de postes d'emplois créés est passé de 182 à 514, a-t-on rappelé. Les 14 projets agréés concernent l'industrie agroalimentaire, la santé et la production de matériaux de construction, alors que ceux de 2012 ont été dominés par les BTPH (bâtiment, travaux publics et hydraulique), les transports et l'industrie. En 2011, le transport arrivait en tête, suivi des BTPH. Cette évolution résulte, selon le responsable local de l'ANDI, des actions de sensibilisation et de promotion menées en direction des investisseurs avec la collaboration des

services de la Direction de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement (DIPMEPI) et ceux des domaines. Parallèlement aux actions d'aménagement engagées au niveau des zones industrielles et d'activités de la wilaya et pour lesquelles une enveloppe de 174 millions de dinars a été dégagée par les pouvoirs publics, la mise en place progressive de la nouvelle zone industrielle de Tamazouza (205 ha) est "en train de booster le secteur de l'investissement à Aïn Temouchent", a-t-on indiqué. Dès à présent, la wilaya d'Aïn Temouchent a agréé 83 projets d'investissement au niveau de cette future zone industrielle qui généreront 6.770 postes d'emplois, a précisé, pour sa part, Khalidou Abderrahim, directeur de la DIPMEPI. "Le projet le plus important reste celui de la production de polymère (plastique) qui s'étendra sur 18 ha", a-t-il ajouté.

BECHAR

Rencontre régionale sur le fichier des demandeurs de logement

Le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, a organisé une rencontre sur le fichier national des demandeurs de logements. Le but recherché, est l'assainissement des demandes sur chaque segment, communes et daïras. Cette journée entre dans le cadre de l'application des instructions fermes du 1er Ministre Abdelmalek Sellal, Cette journée

d'étude aura à filtrer et vulgariser à partir d'un logiciel, le fichier national pour une rapidité dans l'exécution des demandes. Pour cela les agents et informaticiens employés au niveau des daïras, venus de 5 wilayas, à savoir: Bechar, Naama, El Bayadh, Saïda et Tindouf, encadrés par deux directeurs centraux au Ministère de l'habitat et de l'Urbanisme en l'oc-

currence Mrs Azzouz Abderrahmane et Meslem Ali, participent à ce séminaire organisé au centre de la formation administrative (CFA). Pour savoir, le dispositif réglementaire, fixant l'attribution publique locale, du décret 08-142 du 11-05-2008, des articles 59-60-61, prévoit 03 fichiers: Le 1er (art 59), comporte le fichier national du logement institué au niveau central, le 2 (art 60) doit comporter un fichier local et l'opération est assainie au niveau des communes et daïras dans chaque wilaya, le 3ème fichier comporte la liste des bénéficiaires de logement ou aide financière. Selon un cadre du Ministère de l'Habitat et l'Urbanisme, l'opération du fichier national finalisée en décembre 2012, recense 4(quatre) millions de citoyens qui ont bénéficié de logements en dix ans et durant la période 2002 - 2012.

M.ZINEDDINE

5ÈME SURETE URBAINE A BECHAR

Un dangereux repris de justice arrêté

Un dangereux repris de justice, identifié par le fichier national, a été arrêté par les éléments de la 5ème sûreté urbaine à Bechar. En effet l'affaire remonte à la semaine dernière lorsque deux victimes en l'occurrence des femmes, déposèrent plainte pour vol à la sauvette de leurs sacs à main qui contenaient des documents administratifs personnels et des sommes d'argent. Aussitôt, les services de police ouvrent une enquête en s'orientant vers les archives et dans un temps record, le suspect a été identifié par les victimes et arrêté par la police. Le mis en cause portant les initiales T.A, 21 ans, a fait l'objet d'une présentation près le tribunal de Bechar et placé sous détention préventive, indique-t-on à la sûreté de wilaya.

M.ZINEDDINE

COMMUNE DE BREÏRA (CHLEF)

120 familles attendent depuis 2004 d'être relogées

Le barrage Kef Eddir qui est en cours de réalisation dans la wilaya de Tipaza et dont une grande partie de la superficie qui sera immergée par les eaux de ce barrage se trouve sur le territoire de la wilaya de Chlef, plus précisément dans la région de Tadjmout où aussi 120 familles s'y trouvent jusqu'à présent dans cette zone qui sera complètement immergée par les eaux une fois le barrage achevé, une immersion très proche et les 120 familles sont toujours là à attendre d'être relogées

et pourtant les pouvoirs publics leurs ont donné la promesse d'un relogement imminent que les 120 familles attendent depuis 2004. Ces 120 familles qui sont dans l'expectative depuis 9 ans disent être doublement défavorisées car non seulement le relogement que nous attendons ne s'est pas encore produit mais, qu'en plus, nous n'avons pas droit de bénéficier d'une aide dans le cadre du logement rural, car nos dossiers ont été rejetés à cause de l'immersion de la région de Tadjmout où il

n'est plus permis d'y habiter ou d'y construire des habitations. Les 120 familles se trouvent dos au mur, pas de relogement et pas de logement rural pour eux alors que d'autres citoyens de la commune ont tous bénéficié d'une aide de 70 millions pour la réalisation d'un logement rural sauf les citoyens de la région de Tadjmout, jusqu'à quand devons-nous encore attendre d'être relogés car le barrage est sur le point d'être achevé et nous, nous sommes toujours là.

B.BREHDA

www.carrefouralgerie.com

JIJEL

Appel à un code de conduite pour les professionnels de la mer

La nécessité d'un "code de conduite" ou d'une "charte" pour les professionnels de la mer a été recommandée samedi à Jijel à l'ouverture des travaux d'un atelier de deux jours de "réflexion et de consultation sur la pêche durable". Une vingtaine de participants dont des scientifiques, des armateurs, des économistes, de responsables d'associations en relation avec la mer, des représentants du ministère de la Pêche et des ressources halieutiques et de la chambre nationale de la Pêche, ont pris part à cette rencontre organisée au siège de la direction de la pêche et des ressources halieutiques par le parc national de Taza (PNT) en collaboration avec le Fond mondial de la nature (WWF), dans le cadre du projet pilote MEDPAN-sud de l'aire marine protégée (AMP) de Taza. De nombreux intervenants ont été unanimes à reconnaître la "menace sérieuse" qui plane sur les ressources halieutiques et les dangers auxquels elle est exposée, eu égard aux pratiques de pêche sur le littoral. De l'usage des explosifs à l'utilisation du fusil à harpon, la mer vit effectivement une "course effrénée" au poisson qui,

si elle venait à se poursuivre, risquerait d'entraîner la disparition pure et simple de plusieurs espèces de poissons, a-t-on soutenu lors des débats. Seul un "code de conduite" auquel adhèreraient les professionnels de la mer, regroupés dans une association active sur le terrain, peut mettre un terme à toutes les pratiques illicites, malsaines et illégales de pêche en mer, a notamment souligné Mohamed Kacher, expert à l'École supérieure des sciences maritimes (ES-SMAL) d'Alger dans une intervention consacrée à "L'impact de la pêche de plaisance sur la biodiversité ichtyologique dans l'aire marine de Taza". Des travaux "récapitulés, compilés et réajustés" ont démontré qu'il existe des espèces protégées de poisson, au nombre de 328 près des côtes algériennes, réparties en cinq grands classes taxonomiques, 29 ordres et 120 familles, a également indiqué M. Kacher, rappelant qu'il n'y a pas eu d'apparition de nouvelles espèces depuis les années 1950. Après la présentation des recommandations du dernier comité de pilotage par la représentante du PNT, le chef de service de la pêche maritime à la direction locale du secteur a présenté un état des lieux, s'at-

tardant notamment sur la stratégie de développement enclenchée sur la base de la feuille de route en plusieurs points élaborée par le ministère de tutelle. De son côté, M. Saïd Chawki Chakour, expert à l'université de Jijel, a notamment abordé l'apport économique des aires marines protégées sur le développement de la pêche et du métier de pêcheurs. Une intervention au cours de laquelle il a souligné l'importance et la contribution de l'AMP dans le développement local, "contrairement à certains préjugés". Selon ce conférencier, 17 doctorants de l'université Mohamed Seddik Benyahia de Jijel travaillent actuellement sur le projet de la future aire marine protégée. Un expert tunisien, Yacine Skandrani, de l'association tunisienne pour le développement de la pêche artisanale (ATDEPA), invité à cet atelier, a exposé les "activités et les résultats du projet de l'aire marine protégée de Cap Negro/Cap Serrat dans la durabilité de la pêche artisanale". D'autres communications relatives aux pêcheurs plaisanciers, à l'écotourisme, au projet de classement de la zone marine d'Azefoun (Tizi Ouzou) ont été également présentées lors de cet atelier.

PÔLE DE TAMDA (TIZI-OUZOU)

Le wali exige le respect des délais contractuels

Le wali de Tizi-Ouzou, M. Abdelkader Bouazghi a exigé, lors d'une réunion de l'exécutif consacrée au secteur de l'enseignement supérieur, des entreprises chargées de la réalisation du projet d'extension du pôle universitaire de Tamma de tenir leurs engagements concernant les délais contractuels de livraison. Le chef de l'exécutif n'a pas hésité à brandir la menace de la résiliation, si ces mêmes entreprises chargées de la réalisation de projets de 17.000 places pédagogiques, et de 15.500 lits d'hébergement, ne respectent pas leurs engagements. «Vous êtes tenus d'honorer vos engagements de

réaliser dans les délais, ces projets, au risque d'une résiliation à vos torts exclusifs» a-t-il souligné. Lors de cette réunion le wali s'est particulièrement adressé à l'entreprise nationale Cosider et celle espagnole Eurocasa, qui tardent à installer leurs chantiers en leur demandant de prendre les mesures nécessaires pour rattraper le retard cumulé. L'entreprise espagnole avait obtenu le marché de réalisation de 10.000 places pédagogiques, et n'a pas encore procédé à l'installation de son chantier et ce, 05 mois après la notification de l'ordre de service.

Le wali, a d'ailleurs instruit séance tenante le directeur du Logement

et des Equipements Publics de résilier un marché de réalisation de 2.000 lits, pour «défaillance aux obligations contractuelles.» Le DLEP a estimé que vu le retard cumulé, il serait difficile de livrer le projet à l'occasion de la prochaine rentrée universitaire 2013/2014. M. Bouazghi a rappelé qu'un montant de 28 milliards de Dinars a été débloqué pour la réalisation du nouveau pôle universitaire de Tamma où, est prévue l'implantation de 25.000 places pédagogiques, dont 8.000 ont été mises en exploitation depuis 2009, et de 22.500 lits d'hébergement, dont 7.500 seulement de livrés à ce jour.

M. Aswel

CONSTANTINE

Plus de 30 millions de dinars pour le curage des oueds

Une enveloppe de 34 millions de dinars a été mobilisée dans la wilaya de Constantine, au titre de l'exercice 2013, pour le curage des oueds, a-t-on appris jeudi auprès du directeur régional de la zone de Constantine de l'office national d'assainissement (ONA). Inscrite dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, cette opération, lancée en début de semaine, concerne, dans une première étape, les oueds traversant la ville de Constantine, dans les cités des Frères-Abbas, Chaâbet Ersass, Hach'houcha,

ainsi que le cours d'eau se trouvant à proximité de l'aéroport Mohamed-Boudiaf, a précisé M. Azzeddine Yehklif. Cette action est destinée à protéger les agglomérations des inondations cycliques enregistrées ces dernières années dans la plupart des communes, selon le même responsable, qui a souligné que des moyens humains et matériels "importants" ont été mobilisés pour la bonne conduite de cette opération.

A défaut d'opérations "régulières" de curage des oueds et des caniveaux, plusieurs quartiers de la wilaya, particulièrement ceux im-

plantés aux abords des oueds, sont souvent inondés en cas de fortes précipitations, d'où la nécessité de multiplier ce genre d'actions, a affirmé M. Yehklif. "Nous exigeons un travail accompli selon les normes requises afin de parer à un éventuel débordement des eaux et pour mettre fin à ces désagréments, qui ne cessent de porter préjudice notamment aux enfants scolarisés" a-t-il indiqué. Cette action de "grande envergure" se poursuivra le "temps qu'il faudra" pour toucher l'ensemble des cours d'eau de la wilaya, a-t-il encore affirmé.

SOUK AHRAS

Plus de 700.000 litres d'huile d'olive produits

Un volume de 727.000 litres d'huile d'olives a été produit à Souk Ahras au terme de la campagne 2012-2013, soit une augmentation "significative" de l'ordre de 40 % par rapport à la saison précédente, a indiqué samedi le directeur des services agricoles (DSA). De 450.000 litres produits au titre de l'année 2011-2012, l'oléiveraie de Thagaste a réalisé 727.000 litres à la clôture de la campagne, en février dernier, a précisé M. Abderrahmane Mansouri. Soulignant que 80 % des 46.000 quintaux d'olives récoltés ont été orientés vers la trituration, ce responsable a ajouté que la production des olives a dépassé, dans cette wilaya, les prévisions des services de la DSA, enregistrant une hausse de 25 %, passant de 37.000 quintaux à 46.000. Le DSA a attribué cette augmentation de la production oléicole à la bonne pluviométrie de la saison dernière, à la multiplication des actions de vulgarisation technique menées au profit des oléiculteurs, ainsi qu'au renforcement des capacités de trituration des olives au niveau de la wilaya avec l'ouverture d'une nouvelle huilerie dans la commune frontalière de Heddada.

Cette huilerie a reçu, selon M. Mansouri, la production des vergers oléicoles de Heddada, mais également des localités voisines d'Aïn Zana, d'Ouled Moumène, de Lekhdara et de Sidi Fradj. Le responsable des services agricoles a également souligné les efforts entrepris localement pour promouvoir les activités de conditionnement des olives et de l'huile dans l'objectif d'obtenir un label du produit local et valoriser les potentialités de la wilaya dans la filière oléicole. L'oléiveraie de Souk-Ahras occupe 4.000 hectares, dont 2.100 ha sont productifs, selon le directeur des services agricoles qui a ajouté qu'il est envisagé, pour 2012, la plantation de 2.500 hectares d'oliviers dans le cadre du programme quinquennal qui prévoit la création de 10.000 hectares d'oliviers dans l'ensemble des 26 communes de la wilaya.

BOUIRA

Il tue son voisin pour un simple joint

Hier, dans le quartier baptisé au nom du martyr Arrad Salah, à Aïn Bessam une daïra située à quelques kilomètres au cardinal ouest du chef-lieu de la wilaya de Bouira, l'irréparable a été commis. En effet, selon des sources hospitalières, un jeune âgé de 15 ans mortellement blessé, a été évacué aux urgences de l'hôpital de Aïn Bessam, pour malheureusement, ne soit constaté que son décès. D'après les premières informations recueillies, le mobile de ce crime crapuleux est venu des suites d'une altercation entre les deux voisins, pour une banale histoire de drogue où, la victime en possession d'un joint à refuser, au meurtrier, de lui refiler la clope «farcie» pour quelques bouffées, vexé par un tel refus, l'auteur de l'homicide, après s'être rendu chez lui, s'arme d'un couteau pour le planter dans la poitrine de son copain. Les éléments de la Protection civile, sitôt alertés par des passants indignés ont alors évacué le jeune adolescent qui n'a pu résister au coup fatal. Par ailleurs, les services de la police judiciaire ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de l'horrible crime.

TAÏB HOCINE

HORAIRES DE PRIERES POUR LA WILAYA D'ALGER

Fajr	06:09
Dhor	13:31
Asr	15:58
Maghrib	18:25
Isha	19:46

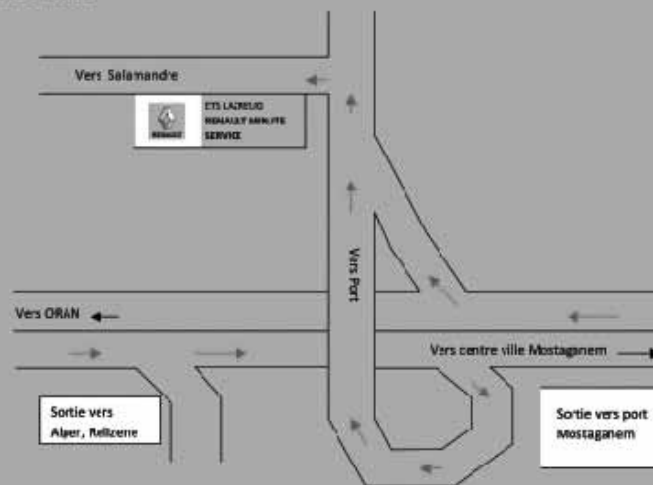




L'AGENT LAZREUG VOUS ANNONCE L'OUVERTURE DE SON NOUVEAU SERVICE RENAULT MINUTE

LE SERVICE RAPIDE ET SANS RENDEZ-VOUS POUR L'ENTRETIEN DES VEHICULES TOUTES MARQUES

PLAN D'ACCES VERS RENAULT MINUTE SERVICE



www.renault.dz www.facebook.com/renaultalgerie

ETS LAZREUG :
RENAULT MINUTE SERVICE
ZONE D'ACTIVITÉ SALAMANDRE, MOSTAGANEM
TÉL : 045 33 04 31



www.carrefouralgerie.com

REAL MADRID

Redknapp : «Mourinho est arrogant et flamboyant»

José Mourinho restera-t-il sur le banc du Real Madrid la saison prochaine ? Alors que certains médias espagnols affirmaient que le Portugais aurait négocié son départ, son avenir du côté de la Maison Blanche semble s'assombrir. Même si le Mou est encore en lice pour rattraper la dixième Ligue des Champions du club, il pourrait changer d'air à la fin de l'année. Si son nom a plusieurs fois circulé en Angleterre, Harry Redknapp serait ravi de revoir le coach merengue sur le banc d'un club britannique.

« IL N'A PAS PEUR DE S'EXPRIMER »

« Les gens aiment le battre. Dans ce pays, en particulier, on aime railler les vainqueurs et soutenir ceux qui perdent. Les critiques disent qu'il est arrogant, heureusement, confie l'entraîneur de QPR au Sun et relayé par le quotidien portugais A Bola. Il est flamboyant, il sait toujours choisir une bonne phrase et n'a pas peur de s'exprimer en couleurs. La controverse le suit parce qu'il dit ce qu'il a à l'esprit. »

PSG

Binola n'en veut pas à Zlatan



Samedi, à l'issue de la victoire face à Nancy (2-1), l'attaquant du PSG Zlatan Ibrahimovic (31 ans, 25 matchs et 24 buts en Ligue 1 cette saison) avait jugé "étrange" l'exigence des supporters, "parce qu'avant, ils n'avaient rien".

Idole du Parc des Princes entre 1992 et 1995, David Ginola aurait pu très mal prendre ce "rien". Mais l'ancien international tricolore a dédoublé le géant suédois dans une chronique publiée sur Orange.

"Je ne pense pas qu'il faisait illusion à notre époque, parce qu'on gagnait. Quand on discute avec des supporters, on sent bien que la frustration concerne surtout les années 2000. Je ne pense donc pas qu'il a voulu évoquer tout le passé du PSG (...) Et puis, les joueurs qui arrivent (...) ne connaissent pas l'histoire du club, les anciens joueurs, entraîneurs ou présidents. C'est donc dur de comprendre tous les tenants et aboutissants. Mais le football est comme ça, aujourd'hui..." Ce qui est sûr, c'est qu'avec 24 buts inscrits en Ligue 1, Ibra est déjà en train de se faire une place dans l'histoire du PSG.



BAYERN

Beckenbauer : "La tâche de Guardiola s'annonce difficile"

La "légende" du football allemand, Franz Beckenbauer, a estimé lundi que la mission du prochain entraîneur du Bayern Munich, Pep Guardiola, s'annonçait "difficile" en raison des exploits actuels du club avec Jupp Heynckes. "Plus de 20 points d'avance, comment veut-il faire ça?", s'est interrogé Beckenbauer dans deux quotidiens munichois, tz et Münchner Merkur.

Leader du championnat d'Allemagne, le Bayern Munich dispose de 20 points d'avance sur son premier poursuivant, Dortmund, à l'issue de la 25e journée. "Les attentes sont évidemment très grandes. Chacun pense: quand Guardiola sera là, tout ira mieux. C'est sûr, il y a toujours quelque chose à améliorer, par exemple dans la disposition sur le terrain", a-t-il souligné. "Mais il est difficile d'en rajouter encore une louche. Et si Guardiola est champion avec seulement 15 points d'avance, tout le monde sera certainement déçu", a-t-il conclu.

Le Bayern a recruté l'ancien entraîneur de Barcelone à compter du 1er juillet. Le club le plus titré d'Allemagne, encore en lice en Ligue des champions et en Coupe d'Allemagne, pourrait dès le 6 avril s'adjuger son 23e titre de champion d'Allemagne. Il battrait alors son propre record de précocité établi en 1972-73 et 2002-03 dès la 30e journée.

BAYERN

Ribéry forfait contre Arsenal



Le milieu de terrain international français Franck Ribéry sera forfait pour le match retour de huitièmes de finale de la Ligue des champions face aux Anglais d'Arsenal, aujourd'hui à Munich, en raison d'une blessure à la cheville gauche, a annoncé le club lundi. La durée totale de son indisponibilité n'est pas encore connue. Ribéry avait joué les 90 minutes du match remporté 3-2 face à Düsseldorf samedi en Bundesliga, il avait même inscrit le but du 2-2, mais il était sorti en boitant. Le Bayern, qui l'a emporté 3-1 à Londres au match aller, devra aussi se passer des services de Bastian Schweinsteiger et de Jérôme Boateng, suspendus. Arjen Robben, ménagé samedi en restant dans les tribunes de l'Allianz-Arena, a repris l'entraînement normal depuis vendredi et sera donc bien présent.

BARÇA

D. Alves : "Messi n'a pas le moral"

Il paraît difficile de parler de crise à propos d'un joueur qui a marqué au moins un but lors des 17 dernières journées de championnat espagnol. Mais face au Milan AC en huitième de finale aller de la Ligue des Champions (0-2), puis contre le Real Madrid en Coupe du Roi (1-3), l'attaquant du FC Barcelone Lionel Messi (25 ans, 27 matchs et 40 buts en Liga cette saison) a semblé à côté de ses crampons. Des performances en demi-teinte que son coéquipier Daniel Alves n'a pas niées. "À l'entraînement, je le trouve bien, normal. Mais je ne suis pas hypocrite, je ne maquille pas les choses. C'est évident qu'il n'avait pas le moral ces derniers matchs, a reconnu le défenseur brésilien dans El Mundo. Pourquoi ? Je ne sais pas et je n'ai pas cherché à le savoir." Peut-être que le foot est devenu trop facile pour l'Argentin, donc ennuyeux



Gameiro plait à Dortmund

L'attaquant du PSG, Kévin Gameiro, a été supervisé par le Borussia Dortmund contre Nancy (2-1). L'Equipe indique en effet que le club de la Ruhr avait envoyé des émissaires au Parc des Princes pour l'ancien joueur de Lorient. L'international français est sur les tablettes des champions d'Allemagne, qui songeraient à lui pour remplacer le buteur polonais Robert Lewandowski.

Gameiro plait à Dortmund

L'attaquant du PSG, Kévin Gameiro, a été supervisé par le Borussia Dortmund contre Nancy (2-1).

L'Equipe indique en effet que le club de la Ruhr avait envoyé des émissaires au Parc des Princes pour l'ancien joueur de Lorient. L'international français est sur les tablettes des champions d'Allemagne, qui songeraient à lui pour remplacer le buteur polonais Robert Lewandowski.

Messi aurait refusé Pastore !

Le président de Palerme, Maurizio Zamparini, a confié au magazine So Foot que Lionel Messi aurait refusé de voir débarquer Javier Pastore au Barça.



"J'espérais que Pastore aille à Barcelone plutôt qu'à Paris. Mais voilà, à Barcelone, Messi ne l'a pas voulu. Messi est comme Ibra. Il ne veut que lui. C'est à dire qu'il veut de très bons joueurs autour de lui, mais pas un fuoriclasse extraordinaire", a lâché le dirigeant du club sicilien, qui a finalement vendu le milieu offensif argentin au PSG durant le mercato estival de 2011.

EUROPA LEAGUE

Fenerbahçe jouera à huis-clos

Vainqueur de Pzlen (1-0) à l'aller en République Tchèque, Fenerbahçe va devoir jouer son 8e de finale retour à huis-clos, a indiqué l'UEFA ce lundi.

Le club turc a été sanctionné suite à des jets de fumigènes dans l'enceinte depuis l'extérieur du stade lors du match contre le BATE Borisov le 21 février dernier.

SÉNÉGAL Giresse dévoile sa liste des 23

Le sélectionneur de l'équipe du Sénégal, Alain Giresse, a rendu public mardi la liste des 23 joueurs convoqués pour le match contre l'Angola devant se jouer le 23 mars à Conakry contre l'Angola, pour les éliminatoires de la Coupe du monde 2014, zone Afrique. C'est la première liste convoquée pour un match officiel par Alain Giresse, en poste depuis le 10 janvier. Le match contre l'Angola est décalé à Conakry après la suspension par la Confédération africaine de football (CAF) et pour une durée d'un an du stade Léopold Sédar Senghor de Dakar.

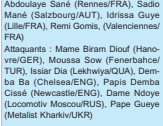
Cette suspension fait suite aux incidents survenus dans les gradins de ce stade le 23 octobre 2012, lors du match Sénégal-Côte d'Ivoire, interrompu à la 74e minute et comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2013.

"C'est vraiment dommage de jouer ce match en dehors du Sénégal, loin de nos supporters mais nous allons en profiter pour rassembler les joueurs directement à Conakry pour travailler un peu plus", a déclaré Alain Giresse mardi lors d'une conférence de presse.

Le Sénégal va jouer son troisième match du groupe J, qui comprend l'Angola, l'Ouganda et le Liberia. Il est actuellement en tête de son groupe avec quatre points, suivi de l'Angola et de l'Ouganda (2 pts) et du Liberia (1 pt).

Les 23 sélectionnés
Gardiens : Bouba Coundoul (Enosis Neon Paralimni/CY), Ousmane Mané (Diambari/SEN), Cheikh Ndiaye (Rennes/FRA)
Défenseurs : Bayal Sali (Saint-Etienne/FRA), Cheikh Kouyate (Anderslecht/BEL), Lamine Gassama (Lorient/FRA), Lamine Sané (Bordeaux/FRA), Cheikh Mbengue (Toulouse/FRA), Armand Traoré (Queen Park Rangers/ENG), Zarco Touré (Le Havre/FRA)

Milieux : Mohamed Dame (West Ham/ENG), Papa Kouli Diop (Lorient/ESP), Abdoulaye Sané (Rennes/FRA), Sadio Mané (Salzburg/AUT), Idrissa Gueye (Lille/FRA), Remi Gomis, (Valenciennes/FRA)
Attaquants : Mame Bram Diouf (Hannover/GER), Moussa Sow (Fenerbahce/TUR), Issai Dia (Lokomotiv/QAZ), Demba Ba (Chelsea/ENG), Papi Demba Ciise (Newcastle/ENG), Dame Ndiaye (Lokomotiv/Moscou/RUS), Papa Gueye (Metalist Kharkiv/UKR)



Alain Giresse, sélectionneur du Sénégal.

CAN U20 : HAYATOU SE TROUVE À ORAN



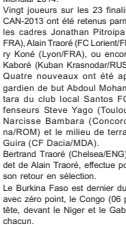
35e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CAF : Composante du Comité exécutif

Le Président de la Confédération Africaine de Football, Issa Hayatou, est arrivé lundi soir à Oran à la tête de la délégation officielle de CAF dont le Président de la FAF, M. Mohamed Raoussaou, en vue du Championnat d'Afrique des Nations, CAN U20 Algérie 2013, qui se déroulera à Oran et Ain Témouchent du 16 au 30 mars 2013. Le président de la CAF a été accueilli par le wali d'Oran en présence des autorités locales.

Le Sénégal va jouer son troisième match du groupe J, qui comprend l'Angola, l'Ouganda et le Liberia. Il est actuellement en tête de son groupe avec quatre points, suivi de l'Angola et de l'Ouganda (2 pts) et du Liberia (1 pt).

Les 23 sélectionnés
Gardiens : Bouba Coundoul (Enosis Neon Paralimni/CY), Ousmane Mané (Diambari/SEN), Cheikh Ndiaye (Rennes/FRA)
Défenseurs : Bayal Sali (Saint-Etienne/FRA), Cheikh Kouyate (Anderslecht/BEL), Lamine Gassama (Lorient/FRA), Lamine Sané (Bordeaux/FRA), Cheikh Mbengue (Toulouse/FRA), Armand Traoré (Queen Park Rangers/ENG), Zarco Touré (Le Havre/FRA)

Milieux : Mohamed Dame (West Ham/ENG), Papa Kouli Diop (Lorient/ESP), Abdoulaye Sané (Rennes/FRA), Sadio Mané (Salzburg/AUT), Idrissa Gueye (Lille/FRA), Remi Gomis, (Valenciennes/FRA)
Attaquants : Mame Bram Diouf (Hannover/GER), Moussa Sow (Fenerbahce/TUR), Issai Dia (Lokomotiv/QAZ), Demba Ba (Chelsea/ENG), Papi Demba Ciise (Newcastle/ENG), Dame Ndiaye (Lokomotiv/Moscou/RUS), Papa Gueye (Metalist Kharkiv/UKR)



Les 23 joueurs retenus pour le Sénégal.

Gardiens de but : Dupati Diakité (Lierse/BEL), Abdoulaye Soullama (Asante Kotoko/GHA), Abdou Mohamed Ouattara (Santos FC)
Défenseurs : Mohamed Koufi (Petrojet/EGY), Bakary Koné (Lyon/FRA), Paul Koulibaly (Dinamo Bucarest/ROM), Mady Panandjiguri (Avenir/BEL), Henri Traoré (Ashanti Gold/GHA), Steve Yago (Toulouse FC/FRA), Narcisse Bambara (Concordia Chiajinar/ROM)
Milieux : Charles Kabore (Kuban Krasnodar/RUS), Djakandja Koné (Evan/FRA), Préjone Nacoulma (Gomik Zabze/POL), Issouf Ouattara (Tchernomoretz Bourgas/BUL), Jonathan Pitroipa (Rennes/FRA), Florent Rouamba (Sheriff Tiraspol/MDA), Wilfried Sanou (Kyoto Sangyo/JPN), Adoua Razack Traoré (Spartan/ROU), Alain Traoré (Lorient/FRA), Adama Guira (CF Dacia/MDA)
Attaquants : Pierre Koulibaly (Al Dhail Sharjah/UAE), Wilfried Balima (Sheriff Tiraspol/MDA), Aristide Bancé (Augsburg/GER), Moumouni Dagano (Al Siliya/QAT), Bertrand Traoré (Chelsea/ENG).

Djebbour et Abdoun décisifs et champions de Grèce
Les deux Algériens de l'Olympiakos, qui réalisent une superbe saison, ont encore frappé ce week-end. C'est même devenu une routine tant ils font parler d'eux les uns de semaine. Cet

didat à sa propre succession.
ZONE CENTRE-EST : Magdi Sham El-Din (Soudan) réélu par acclamation. Seul candidat à sa propre succession.
ZONE OUEST A : Amadou Diakité (Mali) réélu avec 35 voix.
ZONE OUEST B : Anryin Moucharsouf (Béni) élu au 2e tour avec 35 voix.
ZONE CENTRE : Adoum Djibrine (Tchad) réélu avec 38 voix.

Placide Engangzas (Gabon) : 14 voix
ZONE SUD (2 postes à pourvoir) : Suke-tu Patel (Seychelles) réélu au 1er tour avec 33 voix
Ahmad (Madagascar) : 25 voix
Danny Jordan (Afrique du Sud) : 23 voix
John Mungo (Namibie) : 13 voix
Fezal Sidat (Mozambique) : 11 voix
2e tour : Ahmad (Madagascar) élu au 2e tour avec 27 voix
Danny Jordan (Afrique du Sud) : 21 voix
John Mungo (Namibie) : 1 voix
Fezal Sidat (Mozambique) : 1 voix.

5ème but de la saison pour Soudani, le 3ème d'affilée

Le moins que l'on puisse dire c'est qu'El Hadi Haidzouli est en forme. L'international algérien a de nouveau trouvé la faille hier, et ce, pour la troisième fois d'affilée. Il a inscrit le premier but du Victoria Guimaraes lors de la victoire face à un autre Vitória de Setúbal, 3-2. C'est l'Algérien qui a ouvert la marque à la 29e minute d'un tir croisé bien placé dans un angle difficile côté gauche.

Les Maghrébins du club ont décidé de frapper en même temps puisque c'est le Marocain Issam El Abou qui a doublé la mise pour les visiteurs à la 73e minute. Soudani n'aura pas terminé la rencontre puisqu'il a fait les frais d'un changement tactique, devant céder sa place à la 80e minute suite à l'expulsion du gardien de Guimaraes. Setúbal a profité de l'avantage numérique pour égaliser avec deux buts en l'espace de quatre minutes, mais un but d'Amirido Baladé dans la dernière minute du temps additionnel a donné la victoire aux coéquipiers de Soudani.

Avec les trois points acquis, Guimaraes monte à la 6e place du classement général et se rapproche de plus en plus d'une place européenne la saison prochaine. Quant à Soudani, alors qu'il n'a marqué que deux buts lors de la phase aller de la Primeira Liga, il porte son total à cinq réalisations cette saison. Avec sa série des trois buts en cours, il semble tenir sa forme optimale et ce, à deux semaines de la rencontre décisive des Verts face au Bénin.



El Hadi Haidzouli, joueur algérien.

IL COMMENCE À IRITER LES FÉRUS DE L'EN Quand Belfodil joue l'intéressant

Depuis la publication de la liste des 24 joueurs retenus pour la rencontre face au Bénin, le 26 du mois en cours, beaucoup de choses ont été dites, ici et là, et tout le monde s'est accordé à dire que le cas de Belfodil demeure un grand point d'interrogation. Le joueur de Pame est, sans doute aucun, celui que visent le coach Halilhodzic, lorsqu'il a indiqué qu'il y avait un élément qui a exigé de jouer titulaire pour venir. Chose qui a poussé le Bossman à répéter qu'une sorte médiatique et dire dans ce sillage : «opensez-mes mes sandons sur le champ sans même penser à le régler avec le conseil disciplinaire. Dans le cas échéant, ce n'est pas le coach qui est visé le plus, parce qu'il a fait ce qu'il fallait, mais plutôt le FAF et son président Raouraoua. Ceci étant donné qu'il s'agit d'un cas de récidive, puisque tout le monde se rappelle de l'affaire Lacer, en 2010, qui a fait couler encre et saive, avant de devenir, quelques mois plus tard, le capitaine de la sélection. Du côté des supporters et médias des Verts, l'on est partagé puisque certains (et ils sont nombreux) ne veulent pas voir Belfodil chez les Verts, étant donné qu'il n'a pas respecté ni le pays, ni ses couleurs.» alors que d'autres affirment qu'il est dans la logique des choses qu'il fasse cela «puisque il s'agit d'une grande décision dans sa carrière sportive... Les jours à venir nous renseigneront davantage sur les suites de cette affaire.



Amine Amir, joueur algérien.

AGO DE L'UNAF Raouraoua nommé président d'honneur



Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, a été nommé président d'honneur de l'Union Nord-Africaine de football (UNAF), lors de l'assemblée générale ordinaire (AGO) tenue dimanche à Marrakech (Maroc). Raouraoua avait présidé cette instance avant de céder sa place au Marocain, Ali Fassi Fehri, rappelle-t-on. Lors de cette AGO de L'UNAF, tenue en marge de l'Assemblée Générale ordinaire de la Confédération Africaine de football (CAF), Wadi Jajaj, président de la fédération tunisienne de football, a été nommé vice-président de l'instance nord-africaine. Par ailleurs les travaux de l'assemblée générale ont porté sur les activités et programme de l'Union. La commission technique a été chargée de se proposer d'établir le programme d'activités pour l'année



2013, notamment au niveau des compétitions des sélections des jeunes (U15, U17 et U19 ans), et de la soumettre pour approbation à la prochaine réunion de l'UNAF les 22 et 23 avril prochains au Maroc à l'occasion de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 17 ans. L'assemblée générale a également adopté les rapports moral et financier de l'année 2012 et approuvé définitivement l'acquisition du nouveau siège de l'UNAF à Tunis. Enfin, l'UNAF a aussi réaffirmé son soutien et son appui au dossier libyen concernant l'organisation de la phase finale de la coupe d'Afrique des nations de 2017 et exprimé sa disposition à coopérer avec la fédération libyenne de football afin de relever le défi de l'organisation de cette importante compétition continentale.

Boudebouze non sélectionné suite à une sanction disciplinaire

La non convocation de Ryad Boudebouze pour la rencontre face au Bénin constitue une demi-surprise tant Halilhodzic n'a jamais semblé compter sur le milieu sochalien. Invité à réagir par téléphone à sa non sélection, sur le plateau de l'émission 27, Ryad répondant à une question de la journaliste a évoqué des sanctions disciplinaires.

Boudebouze revient sur un fait qui s'est déroulé lors de la CAN 2013; plusieurs joueurs auraient consommé de «sa chicha» dans sa chambre. A la fin de la compétition, Halilhodzic serait monté dans sa chambre et le milieu de terrain aurait suivi les fouilles du coach bosnien. Il s'étonne du fait qu'il soit le seul (avec Douzou) à payer puisque une dizaine de joueurs figuraient dans sa chambre ce soir-là (une photo des joueurs jouant à la console de jeu et où, on voit une partie de la chicha en question, a circulé sur les réseaux sociaux). Boudebouze regrette qu'on le signale, et reproche les choix du coach, même si on ne lui a jamais réellement reproché clairement son comportement. Il conclut en disant qu'il va travailler encore plus pour retrouver sa place.

MCA

Gherib refuse de libérer Zeddam

A vrai dire, l'affaire du défenseur du MCA, Hamza Zeddam, avec son club employeur n'est pas près de connaître son épilogue. Le joueur, qui refuse d'aller jusqu'au bout de son contrat, qui arrive à terme à la fin de la prochaine saison, aurait déjà entamé des négociations avec d'autres club qui veulent s'attacher ses services, à l'image du CRB et le CSC, pour ne citer que ceux-là. Il a appuyé sa décision par la dernière sortie de l'entraîneur Menad (avec lequel il est en conflit), où il a affirmé qu'il ne veut plus voir le joueur avec le groupe, faut de quoi, c'est lui-même qui démissionnera. Selon nos informations, le coordinateur de la section football, Omar Gherib, refuse jusqu'à l'heure toute hypothèse de libérer le natif de Constantine. Il veut, selon des sources proches de lui, arranger entre les deux hommes pour le bien de l'équipe. Selon les mêmes sources, il est hors de question de libérer Zeddam, surtout que le concerné a donné tout ce qu'il a pendant les cinq années qu'il a passées au MCA, et qu'il serait ingrat de le laisser partir de la sorte.

Amine Amiri

ES ARABA

AISSA KINANE (ENTRAÎNEUR):

«On va tout faire pour rester sur le podium»



Le coach Aissa Kinane avait toutes les raisons d'être satisfait de cette victoire qui assure à son équipe un avantage conséquent sur le reste du peloton. Il nous en parle.

Carrefour d'Algérie: Vous êtes visiblement satisfait du résultat...

A. Kinane: Oui tout a fait satisfait, car cette victoire nous permet de voir venir, d'autant plus qu'en face notre adversaire ne nous a pas facilité la tâche.

C.A: Y a-t-il eu une préparation spéciale pour ce match... ?

A. Kinane: Non, on a travaillé comme d'habitude, mais il y a une grande concentration de la part de tous les joueurs qui essaient d'améliorer leur condition physique. C'est vrai, il fallait qu'on réduise au maximum les espaces pour empêcher notre adversaire de développer son jeu. Dieu merci nous avons été récompensés.

C.A: Comment s'annonce la suite ?

A. Kinane: La suite s'annonce difficile mais nous serons là puisque nous avons deux prochains matches importants. On va tout faire pour gagner ces deux matches et après, tout peut arriver dans la dernière ligne droite du championnat.

C.A: ça ne vous met pas un peu plus de pression ?

A. Kinane: Non pas du tout. On veut éviter toute pression en gérant match par match sans se fixer d'objectif précis. Pour le moment on est sur le podium et on va tout faire pour y rester.

Hussein O.

EN ATTENDANT L'OUVERTURE DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Merouan et Moumoh prêts à injecter 5 milliards de centimes dans la SSPA/ASMO



C'est avec un moral au beau fixe que les gars de M'dina J'dida ont repris hier le chemin des entraînements au stade Habib – Bouakel. Tous les joueurs étaient présents à cette séance d'entraînement à l'exception de Lemhane et Oumokhtar. Le premier souffre d'une blessure au niveau de la cuisse. Il devra prendre son mal en patience avant de reprendre le chemin des entraînements. Pour sa part, le second devait effectuer un control final hier avant d'être fixé sur son sort. Les Asémistes vont poursuivre la préparation du très important match qui va les opposer au MO Constantine. Cette rencontre revête une grande importance pour

la formation de M'dina J'dida qui n'aura pas le droit à l'erreur pour espérer rester dans la course pour l'accession : «Nous savons pertinemment que ce match face au MO Constantine s'annonce très difficile. L'équipe du MOC a besoin de point pour rester dans la course pour le maintien. Nous mesurons parfaitement la difficulté de cette tâche mais nous allons faire de notre mieux pour rester sur notre lancée et revenir de Constantine avec un bon résultat.» a déclaré l'entraîneur en chef de l'ASMO, Mouassa et d'ajouter : « Nous devons bien préparer ce match. Je pense que les joueurs sont conscients de l'importance de ce ren-

dez-vous et ils sont déterminés à réaliser un résultat positif face au MOC.» Dans un autre registre, le bailleur de fond de l'ASMO, Saâdaoune Mohamed plus connu sous le surnom de Moumoh nous a fait savoir que lui et le président du MOC a besoin de point pour rester dans la course pour le maintien. Nous mesurons parfaitement la difficulté de cette tâche mais nous allons faire de notre mieux pour rester sur notre lancée et revenir de Constantine avec un bon résultat.» a déclaré l'entraîneur en chef de l'ASMO, Mouassa et d'ajouter : « Nous devons bien préparer ce match. Je pense que les joueurs sont conscients de l'importance de ce ren-

Ismem M.

MAS DE FÈS

Ait Djoudi lorgne le titre de champion

Après avoir battu le Difaâ El Jadida par le score d'un but à zéro, le MAS de Fès, dirigé par l'Algérien Azzedine Ait Djoudi, conserve sa 4ème place avec 35 points, à 3 points du 3ème et 7 unités du leader, le Raja Casablanca en l'occurrence.

Depuis l'arrivée de l'ancien entraîneur du NA Hussein Dey à Fès, les résultats se sont beaucoup améliorés et le club s'est replacé dans le haut du tableau. Les hommes d'Ait Djoudi sont aux pieds du podium, occupés par le Raja, le FAR, et le WAC, mais d'après le coach algérien, le club vise l'une de ces premières places qualificatives pour une compétition continentale.

Questionné pour savoir si le club visait le titre, Ait Djoudi a déclaré que cet objectif serait compliqué à atteindre. «Le Championnat ? Pourquoi pas ! Néanmoins, je ne vous cache pas que cela ne sera pas facile, surtout que les trois premiers sont les clubs les plus costauds du Championnat marocain», a-t-il expliqué. Et d'ajouter : «Mais comme vous savez, on gère match par match et incha'Allah on arrivera à améliorer notre classement.»



Ait Djoudi de conclure : «Si le championnat vient, nous sommes preneurs ! On a fait une très bonne préparation durant la trêve hivernale à Marrakech et les

résultats sont là.» Le bilan de l'Algérie affiche 8 victoires, 11 nuls et 1 défaite, avec à la clé une 4ème place (35 points), derrière le Raja, le FAR, et le WAC.

CYCLISME- TOUR D'ALGÉRIE-2013 (1ÈRE ÉTAPE)

L'équipe danoise "Christina-Watches" triomphe à Bouira



L'équipe danoise Christina-Watches a remporté lundi à Bouira la première étape du Tour d'Algérie 2013 grâce à son coureur Allemand Stefan Schumacher, devant le Marocain Esaid Ablouache et l'Espagnol Constantin Zaballa. Le coureur allemand a franchi la ligne d'arrivée en 3h17.17, endossant ainsi le maillot orange de leader. Le Marocain Ablouache Saïd s'est emparé du maillot vert du meilleur sprinteur, alors que le maillot du meilleur espoir est revenu à l'Erythréen Teklay Daniel.

Le maillot à pois du meilleur grimpeur a été remporté par le Turc Sayer Mustapha. Alors que les échappées commençaient à se multiplier dès les premiers kilomètres de cette première journée du TAC-2013, un groupe de six coureurs s'est formé juste à l'entrée de la localité de Techt (Tablat), où

s'est joué le premier GPM (Grand Prix de montagne) de cette étape. A l'issue de la première difficulté de ce tour, ce groupe de six coureurs, où se trouvaient les Algériens Hichem Chaabane (club Sovac) et Azzedine Laagab (GSP), s'est détaché, reléguant les poursuivants à deux minutes et vingt secondes (2'20). Alors que les attaques se multipliaient au niveau du peloton, les échappées de tête (6 coureurs), ne seront jamais rattrapées par le peloton qui avait du mal à suivre le rythme imposé par les coureurs de l'équipe Danoise Christina-Watches.

Les coureurs de tête ont multiplié les accélérations à l'approche du dernier sprint (Ain Bessam) qu'ils ont abordé avec cinq minutes d'avance sur le peloton mené par les équipes marocaine et érythréenne, sur une chaussée

mouillée par les quelques averses qui ont caractérisé l'étape. L'équipe Danoise composée de coureurs ayant été présents au Tour de France, à l'image de l'Italien Furian Angelo (trois tour de France), s'est emparée de la première place du podium grâce à l'Allemand Schumacher, ainsi que la 3e place remportée par l'Espagnol Zaballa. Les Algériens Chaabane Hichem du club Sovac et Azzedine Laagab (GS Pétrolier) ont pris la 6ème et 7ème places de cette première étape courue avec un vent très défavorable (55 Km/heure).

A l'issue de cette 1ère étape, la caravane du tour d'Algérie 2013 a pris la direction de Setif où se déroulera la deuxième étape, entre Setif et Biskra sur une distance de 209.5 Km, avec une seule difficulté située à Tiltatou à 97 kilomètres de l'arrivée.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE BOXE

"Priorité: réorganiser la discipline au niveau national"

La réorganisation de la boxe au niveau national constitue la principale priorité de Nabil Saâdi, élu lundi nouveau président de Fédération algérienne de boxe (FAB) pour le mandat olympique 2013-2016.

"Le niveau de la boxe a nettement régressé au niveau local et cela se répercute naturellement sur les résultats de nos pugilistes lors des compétitions internationales. Ma priorité est de réorganiser et redynamiser la boxe au niveau des ligues et des clubs", a déclaré à l'APS, Saâdi élu à l'issue du 2e tour lors de l'assemblée générale électorale qui s'est déroulée lundi à Chéraga Alger.

Saâdi, 48 ans, a récolté 32 voix contre 24 pour son concurrent Brahim Kechida alors qu'un bulletin a été déclaré nul.

Au premier tour, le nouveau patron de la Fédération algérienne de boxe a totalisé 27 voix contre 23 pour Kechida Brahim et 5 bulletins en faveur de Mechta Mokhtar, l'autre

candidat à la présidence.

Je remercie la famille de la boxe algérienne qui m'a fait confiance aujourd'hui.

Les portes de la FAB sont ouvertes à tous les enfants du noble art algérien.

Celui qui peut apporter un plus est le bienvenu", a ajouté l'ancien président de la ligue de boxe de Blida, qui succède à Abdellah Bessalem à la tête de l'instance fédérale.

Interrogé sur la compétition de la World Series of Boxing (WSB) dans laquelle l'Algérie est représentée par la franchise "Faucons du désert", le premier responsable de la FAB a assuré que la fédération continuera à compter sur cette équipe dans l'optique de promouvoir la boxe en Algérie.

"La WSB peut nous permettre de gagner des billets pour les jeux olympiques en plus de ceux acquis à la faveur du classement mondial ainsi que le tournoi qualificatif africain.

Nous continuerons à compter sur

la World Series Boxing pour promouvoir la boxe dans notre pays", a conclu Nabil Saâdi, titulaire d'un diplôme d'éducateur principal de l'institut des technologies du sport de Constantine.

Les membres de l'assemblée générale ont également procédé à l'élection du bureau exécutif de la FAB.

21 candidats se sont disputés les 9 places du bureau fédéral. Le nouveau BF de la Fédération algérienne de boxe pour le prochain mandat olympique est composé de: Azouz Bouchebrine (28 voix), Hocine Oucherif (25), Mourad Zouach (24), Ryad Badji (23), Noureddine Ferhat (22), Abdelghani Kinzi (21), Fateh Belarbi (20), Rochdi Foukroune (20) et Djahid Meriou (19). Le représentant du ministère de la jeunesse et des sports, M.Zoubir Amrane, a rappelé que les deux présidents, élu et sortant, doivent procéder à la passation des consignes dans une semaine maximum".

La Gazette du Tour

La gazette du tour d'Algérie de cyclisme qui se déroule du 11 au 23 mars, avec la participation de 107 coureurs représentant quatorze pays sur un parcours total de plus de 900 Km.

ABSENCE

Le vainqueur du Tour d'Algérie 2012, l'Erythréen Berhane Natnael, est le grand absent de cette troisième édition. Double champion d'Afrique en titre, en seniors comme en espoirs, l'Erythréen de 22 ans a signé un contrat professionnel avec l'équipe française Euro-ppcar.

PROFESSIONNEL :

Le directeur sportif de l'équipe Danoise Christina Watches a déclaré lundi soir que son équipe est venue à ce Tour tout simplement pour le gagner. Je ne ferai aucun cadeau particulier à personne sur ce Tour, même si les coureurs algériens veulent faire quelque chose devant leur public», a-t-il dit.

DOPAGE :

Le vainqueur de la première étape du TAC-2013, l'Allemand Stefan Schumacher, a été suspendu par l'Union Cycliste Internationale de 2008 à 2011 après avoir été contrôlé positif à l'EPO. En 2012 le nouveau maillot orange du Tour d'Algérie a signé un contrat avec l'équipe Danoise Christina Watches».

ABANDON :

Selon les résultats techniques communiqués par la direction du Tour d'Algérie-2013, 20 coureurs ont été contraints à l'abandon suite à des chutes survenues essentiellement à la descente de Tablat. Un coureur Néerlandais s'est fait couper le doigt après avoir percuté une balise juste après le départ du Tour, à l'entrée de Sidi-Moussa.

VENT :

Un vent lourdement défavorable (55 km/heure) avait soufflé pendant la première étape du TAC-2013, courue entre Alger et Bouira. Les coureurs avaient du mal à monter le col de Techt situé dans la localité de Tablat. Seule l'équipe Christina Watches avait réussi à maintenir une cadence acceptable pour enfin arriver à remporter cette 1ère étape.

HANDBALL : AGE DE LA FAHB Six candidatures déposées pour le poste de président

Six (6) candidatures à la présidence de la fédération algérienne de handball (FAHB) ont été enregistrées, a-t-on appris lundi auprès de l'instance fédérale qui avait fixé à ce jour (18 heures), la date butoir de dépôt, en prévision de l'assemblée générale électorale prévue jeudi prochain à l'hôtel du 5 juillet.

Il s'agit du président sortant Djaâfar Ait Mouloud, l'ancien sélectionneur national Mohamed Azziz Derouaz, Yacine Aliout (président JSM Skikda), Toufik Khelifi (membre du l'ex BF), Abdeslam Boutaghane (ex arbitre international et président de la ligue de Constantine) et Abdelaziz Ziane (président de la ligue de Bordj Bou Arreridj).

23 candidats postuleront, par ailleurs, pour les 13 places au bureau exécutif, selon la même source. La FAHB avait tenu lundi son assemblée générale ordinaire, au cours de laquelle les bilans moral et financier de l'exercice 2012 et du mandat olympique 2009-2012, ont été adoptés.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE TLEMCEN
NIF: 099140130250200

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

TRAVAUX DES VRD PRIMAIRES ET SECONDAIRES À TRAVERS LA WILAYA.

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel N°10/236 du 07 octobre 2010 modifié et complété par le décret présidentiel N°12/23 du 18.01.2012 portant réglementation des marchés publics.

La Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la wilaya de Tlemcen informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres restreint N°06/2013 pour

LA RÉALISATION DES LOTS AEP, ASSAINISSEMENT ET OUVERTURE DES VOIES DES 500 LOGEMENTS RHP COMMUNE DE SEBDOU.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, il a été procédé à l'attribution provisoire comme suit :

Désignation	Entreprises	Note technique	Montant de l'offre en TTC	Délai	Critère de choix
AEP	Mohemedi Abdessalam	55,67/100 NIF : 195319020173736	3.958.604,10	03 mois	Offre moins disante (pré qualifiée techniquement)
Assainissement	Ameur Yahia	84,00/100 NIF : 196913100015641	9.144.755,00	05 mois	Offre moins disante (pré qualifiée techniquement)
Ouverture des voies	Kelif Hakim	54,50/100 NIF : 177130102709148	13.375.000,00	04 mois	Offre moins disante (pré qualifiée techniquement)

NB : Tous les soumissionnaires intéressés par cet avis, sont invités à ce rapprocher du service contractant au plus tard 03 (trois) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières conformément aux dispositions de l'article 125 du décret présidentiel N°10/236 du 07 octobre 2010 modifié et complété par le décret présidentiel N°12/23 du 18.01.2012 portant réglementation des marchés publics.

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Tlemcen dans un délai de dix (10) jours et un délai de 03 jours pour toutes informations des résultats de l'évaluation de leurs offres à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel N°10/236 du 07 octobre 2010 modifié et complété par le décret présidentiel N°12/23 du 18.01.2012 portant réglementation des marchés publics.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°3266/31 13/03/2013

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MOSTAGANEM- DAÏRA DE MOSTAGANEM- COMMUNE DE MOSTAGANEM

Direction des finances et des affaires économiques
Service équipement et des marchés publics

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°10/2013

Le président de l'assemblée populaire communale de Mostaganem lance un avis d'appel d'offres national restreint N°10/2013 concernant l'opération suivante :

PRESTATION DES SERVICES ENLEVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES.

- SECTEUR 01 : CITÉ 05 JUILLET, CITÉ BEN CHENNI, CITÉ CHEMOUMA ANCIEN ET NOUVELLE.
- SECTEUR 02 : CITÉ SAINT JULIE HAUT, CITÉ ABANE RAMDANE, CITÉ ZAHANA, - SECTEUR 03 : CITÉ EL AKID LOTFI, CITÉ DJEBLI MOHAMED (CITE SAINT JULIE BAS), CITÉ SAINT CHAS, CITÉ KHETAS ABDELKADER,
- SECTEUR 04 : CITÉ 160 LOGTS, CITE COOPERATIVE (MOUCHTY) AU QUATRE CHEMIN SIDI EL ADJAL, CITE ZONE INDUSTRIEL, - SECTEUR 05 : CITÉ TIGDIT (CITE MERZOUG SALAH, SOUKA, CITE MESKINE FELOUH, DOKARA AU CITE BELAROUSSI), - SECTEUR 06 : CITÉ REMILLA, CITE 544 LOGTS, CITE 346 LOGTS, CITE 300 LOGTS, MECHER, CITE CHARA, - SECTEUR 07 : CITÉ 800 LOGTS, KHAROUBA, CITE SALEM, CITE 350 LOGTS, CITE SIDI MEJDOUB, - SECTEUR 08 : CITÉ HOURIA, CITE CASTOR, CITE SIDI ELADJEL,
- SECTEUR 09 : CITÉ BOUTLILIS, (CITE BELVEDEUR, CITE ZAGHLOUL, CITE POLICE, CITE BOURI, CITE OUCHI, CITE SAIECE), - SECTEUR 10 : CITÉ PÉPINIERE HAUTE (CITE KHEMISTI AU CITE OULD ABISSA BELKACEM AU CITE MERE, 80 LOGTS CITE POLICIER, KOCHENVILLE), - SECTEUR 11 : CITE GOUAICH, CITE HAMADI, CITE COOPERATIVE (EN FACE NOUVELLE DAÏRA) AU ROUTE D'OPRAN, CITE ELASSEKRI (AINASS),
- SECTEUR 12 : CITÉ PÉPINIERE BAS (CITE CHRIR SAID, CITE PLATEAU, CITE 400 LOGTS, CITE DOCTEUR D1-D2), - SECTEUR 13 : CITE SALAMANDRE, - SECTEUR 14 : CITE ARSA, CITE ELMATMAR « GENIE », CITE AIN SEFRA, - SECTEUR 15 : CITE CENTRE VILLE, - SECTEUR 16 : CITE PANORAMA, CITE SOLIS, CITE 800 LOGTS, CITE HANA.

Le prestataire ayant un registre de commerce dans le domaine et possède un camion à benne tasseuse, intéressé par le présent appel d'offres peut retirer le cahier des charges auprès du service de l'équipement et des marchés publics de la commune de Mostaganem contre le paiement de 2000,00 DA pour chaque secteur non remboursable. Chaque participant doit présenter une offre complète pour chaque soumission et doit obligatoirement l'accompagner avec les documents techniques et financiers suivants :

OFFRE TECHNIQUE :

1. Déclaration à souscrire dûment renseignée et signée, 2. Cahier des prescriptions spéciales dûment renseignée et signée, 3. Instruction aux soumissionnaires paraphée, renseignée et signée, 4. Copies légalisées du registre du commerce et carte d'immatriculation fiscale, 5. Copie légalisée de l'extrait de rôles avec toutes les impositions du siège social de l'entreprise apurée moins de 03 mois, 6. Le statut de l'entreprise dans le cas d'un groupement, 7. Copie légalisée du casier judiciaire du soumissionnaire (bulletin N°03) moins de 03 mois, 8. Les références professionnelles appuyées par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres de l'ouvrage, 9. Liste des moyens humains signés, 10. Copie légalisée du bilan financier du dernier exercice visé par les impôts, 11. Liste des moyens matériels justifiés par des copies légalisées des documents justificatifs (cartes grises, assurances, factures), 12. Attestation de dépôt de comptes sociaux pour les sociétés pour SARL, SNC, EURL, 13. Déclaration de probité.
NB : Tout document présenté doit être valide, original ou bien une copie légalisée.

OFFRE FINANCIÈRE :

1. Soumission dûment renseignée et signée, 2. Bordereau des prix unitaires dûment renseigné et signé, 3. Détail estimatif et quantitatif (journalier, mensuel, et annuel) dûment renseigné et signé.

Les offres doivent être déposées au niveau du service du secrétariat général de la commune de Mostaganem siège au centre ville. Le soumissionnaire devra présenter deux (02) offres : offre technique dans une enveloppe comportant la mention apparente offre technique, l'offre financière dans une enveloppe comportant la mention offre financière, les deux dans un seul pli et l'enveloppe extérieure doit être anonyme et adressée à Monsieur le président de l'APC de Mostaganem.

Portant uniquement les mentions suivantes :

1- SOUMISSION POUR L'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°10/2013

PROJET : PRESTATION DE SERVICES ENLEVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES.

SECTEUR N°(AVEC PRÉCISION DE SECTEUR)

2- LA MENTION SUIVANTE : À NE PAS OUVRIR

Les entreprises peuvent retirer le cahier des charges à compter de la 1ère publication de l'avis dans les quotidiens nationaux ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la 1ère publication.

Les offres doivent être déposées avant 14h: 00 de la dernière journée de l'appel d'offre.

L'ouverture des plis techniques et financiers sera publique interviendra à la date de dépôt des offres au siège de la commune de Mostaganem à 14:00h.

La période de validité de l'offre sera de cent cinq (105) jours à compter de la date de dépôt des offres.

LE PRÉSIDENT DE L'APC DE MOSTAGANEM

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°31003222 13/03/2013

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE SANTÉ, DE LA POPULATION

Et de la réforme hospitalière
Wilaya de Tlemcen
Centre Hospitalo-Universitaire
Dr Tidjani Damerdji- Tlemcen.

N° d'identification fiscale du contractant : 0962 130 190825 24

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 02 et l'article 125 alinéa 14, 15 et 16 du décret présidentiel N°12-23 du 18 janvier 2012, modifiant et complétant le décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint N°22/2012,

ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE 800KVA CONTINUE MOTEUR V12

publié dans le quotidien national (**أجواء الملاعب**) en date du 18/11/2012, qu'à l'issue de l'évaluation et analyse des offres, le marché est attribué provisoirement à la société suivante :

Nom du soumissionnaire attributaire	Lots	Délai de livraison	Identification fiscale du co-contractant	Note technique	Montant en TTC	Critère de choix
SARL COCOM Tlemcen	Acquisition et installation d'un groupe électrogène 800KVA continue moteur V12	120 jours	099813026218630	91	13.303.656,34	Moins disant

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Tlemcen dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse.

Les soumissionnaires intéressés sont invités à prendre connaissance des résultats de l'évaluation dans un délai de trois (03) jours à compter de la date de publication du présent avis.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°31003235 13/03/2013

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL BAYADH

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N°10/236 du 07.10.2010 modifié et complété, par le décret présidentiel N°12/23 du 18.01.2012, portant réglementation des marchés publics. La Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'El Bayadh, déclare l'attribution provisoire de l'opération suivante:

PROJET: RÉALISATION DES ANNEXES DE LA PISTE D'ATHLÉTISME AU COMPLEXE SPORTIF D'EL BAYADH.

N°	Entreprise	Montant	Délai	Observations
01	EURL IRS Deriche Hassen	22.491.495,00 DA	01 mois	Moins disant

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°3284/31 13/03/2013

Deux amants tués par un lion



Les habitants de la ville de Kariba au Zimbabwe sont sous le choc après avoir appris la mort d'une des leurs, tuée par un lion alors qu'elle était en train de faire l'amour avec son compagnon.

Selon les médias locaux, le drame s'est produit mardi dernier dans cette ville touristique du Zimbabwe. Sharai Mawere, 43 ans, s'était rendue dans un petit coin tranquille situé non loin de la brousse pour

passer du bon temps avec son petit ami. Mais soudain, une lionne affamée s'est attaquée aux deux amants.

Le compagnon de Sharai est parvenu à fuir. L'homme a tenté de trouver de l'aide mais en voyant l'individu complètement nu courir sur la route, aucun automobiliste ne s'est arrêté. Lorsqu'il est revenu plus tard avec les secours, il était trop tard. Sharai avait été tuée.

D'après les autorités zimbabwéennes, cette lionne n'en était pas à son coup d'essai. Le bras et les restes d'un autre cadavre auraient également été découverts peu après cet incident. On ignore encore l'identité de la seconde victime. La lionne en question a été retrouvée et abattue.

Mais selon un expert, elle était blessée et affamée lorsqu'elle s'en est prise à Sharai.

Ce drame fait d'ailleurs débat au pays. Selon certains villageois, il faut tuer les lions qui ont goûté à la chair humaine. Pour les défenseurs de la cause animale en revanche, tout ceci est le résultat d'une politique d'extermination de certains animaux autour de la ville. Ceux-ci prônent pour la construction d'une réserve animalière afin de protéger ces animaux, de plus en plus rares au pays, tout en mettant la population à l'abri de leurs potentielles attaques mortelles.

En attendant, les habitants de la ville de Kariba ont reçu des directives strictes depuis la mort de ces deux personnes. Ceux-ci ont été invités à respecter un couvre-feu et à ne pas emprunter les sentiers traversant la brousse pour éviter un autre drame.

Humilié en prison, cet ancien détenu est devenu millionnaire

Inculpé en 2005 pour conduite sous stupéfiants et vol de voiture, Stephen Slevin a été placé en isolement dans sa prison du Nouveau-Mexique durant presque deux ans. Dépressif, la santé du prisonnier s'est détériorée au fil des humiliations subies en prison. Du coup, l'état a fait un joli chèque au convict pour rattraper sa négligence.

La santé et le traitement des prisonniers sont très pris au sérieux par la justice et les associations. Stephen Slevin qui a passé 22 mois en isolement dans une prison au Nouveau-Mexique a pu toucher une somme de 15,5 millions de dollars (11,9 millions d'euros) en guise de dédommagements pour sa condition sanitaire.

Comme on peut le voir sur cette image avant/après, Stephen Slevin a énormément changé après ces presque deux années passées en isolement. Outre son changement physique, c'est sa santé qui s'est largement détériorée. En effet, des champignons ont poussé sur sa peau, il a développé des escarres et sa santé mentale a également empiré.

Au départ, Stephen Slevin devait toucher 22 millions de dollars (16,9 millions d'euros) mais le Compté de Dona Ana a fait appel. Les deux partis ont alors trouvé un terrain d'entente et se sont mis d'accord sur la somme de 15,5 millions de dollars. «La santé mentale de mon client a été fortement compromise.

Et cela continue. Aucune somme d'argent ne pourra réparer cela. Mais, il est toujours positif de recevoir une somme telle que celle-ci pour pouvoir se soigner et commencer une nouvelle vie», a déclaré Matt Coyte, l'avocat de Stephen Slevin, relayé par NBC News.

En 2005, Stephen Slevin avait été arrêté pour conduite sous stupéfiants et avait également été rendu coupable de vol de voiture. L'homme avait alors certifié que la voiture n'était pas volée et qu'il s'agissait de celle d'un de ses amis qui la lui avait prêtée. Derrière les barreaux de sa prison, Stephen Slevin a tenté tant bien que mal d'écrire de nombreuses lettres clamant son innocence et faisant état de sa dépression. Cependant, aucune réponse n'avait été donnée. Pire encore, l'homme a été placé en isolement sans qu'aucun gardien ne prête attention à son état sanitaire. «Pourquoi ont-ils agit de la sorte, je ne le saurai jamais. Ils me voyaient me détériorer jours après jours mais ils ne faisaient rien» a expliqué l'ancien détenu à KOB4-TV.

Aujourd'hui un cancer des poumons a été diagnostiqué chez Stephen Slevin, âgé de 58 ans. Il souffre également d'un stress post-traumatique par rapport à son emprisonnement. De son côté, le compté de Dona Ana a affirmé que des efforts seront fournis auprès des prisonniers concernant leur santé mentale.

Sa demande en mariage tombe à l'eau

La nature réserve parfois de drôles de surprises. Un jeune homme qui souhaitait faire une très belle demande en mariage à sa compagne peut en témoigner.

Sa jolie mise en scène est littéralement tombée à l'eau. Matthew Hartman voulait que tout soit parfait lorsqu'il allait demander la main de sa compagne, Lis. Il avait donc tout prévu. Un caméraman

avait même été engagé pour filmer secrètement le moment fatidique qui devait avoir lieu sur une falaise de Laguna Beach en Californie. Mais la nature est imprévisible et tandis que Matthew s'agenouillait devant sa bien-aimée, une grosse vague les a emportés. Par chance, Matthew n'a pas perdu la bague et sa compagne, trempée, a décidé de se mouiller davantage puisqu'elle lui a dit "oui".

Elle trouve 300 euros en rue et les rend à la police



Monsieur feriez-vous si vous trouviez 300 euros en pleine rue? Une Montoise, à qui cela vient d'arriver, a choisi la voie de l'honnêteté.

Selon nos confrères de la Province, cette dame qui venait de trouver la coquette somme de 300 euros, a décidé de se rendre à la police afin de restituer cet argent à qui de droit.

La bonne samaritaine a été entendue par un inspecteur à qui elle a confié les billets. On ignore encore si quelqu'un est venu réclamer cet argent.

Le premier alligator à recevoir une prothèse

Voici Mister Stubbs. Cet alligator est le premier de son espèce à bénéficier d'une prothèse. L'animal avait en effet eu la queue arrachée lors d'un combat avec un autre congénère.

Condamné à une vie hors de l'eau depuis son accident, M. Stubbs a retrouvé les plaisirs de l'eau et peut désormais se baigner autant qu'il le veut. L'alligator doit sa prothèse à une équipe de la Société Herpetological de Phoenix, en Arizona.

Des experts ont confectionné une queue artificielle en latex et silicone sur mesure. Evidemment, M. Stubbs doit s'habituer à nager avec son nouvel attirail, mais une fois qu'il parviendra à en comprendre le mécanisme, il sera à nouveau en mesure de se déplacer dans l'eau aussi rapidement que ses congénères.

Un clic de souris ferait perdre 1,4 calorie



Il n'y a pas de petit effort. Selon la thèse d'un doctorant japonais, cliquer sur la souris de son ordinateur ferait également perdre des calories.

Un étudiant japonais vient de réaliser une étude sur le sujet dans le cadre de son doctorat et selon lui, un clic de souris équivaldrait à une perte de 1,42 calorie. Un calcul qu'il a réalisé en prenant comme barème les mensurations moyennes de l'index

et la force nécessaire pour le faire bouger, comme il l'indique dans son ouvrage «Convert Anything to Calories» (traduisez: Convertissez tout en calories).

Selon lui, on consommerait en moyenne 16,7 micromoles d'ATP (Adénosine triphosphate) pour déplacer un gramme de muscle pendant une seconde. Le volume total des muscles servant à plier l'index étant de 11,7g, on consommerait de la sor-

te 195 micromoles d'ATP soit 1,42 calorie, puisqu'il y a 7,3 calories dans une mole d'ATP.

Mais, cette étude ne fait pas l'unanimité. Nombreux sont ceux qui remettent en question les paramètres choisis par cet étudiant en sciences. Selon ces experts, son calcul serait approximatif et le nombre de calorie qu'il dit perdre par clic de souris leur semble beaucoup trop élevé.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA

Direction du logement et des équipements publics

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°29/2013

Un avis d'appel d'offres national restreint est lancé pour

«RÉALISATION D'UNE RÉSIDENCE D'HÔTE AU PROFIT DE L'ADMINISTRATION
LOCAL À MASCARA ».

Le présent appel s'adresse aux entreprises ou groupement d'entreprises, ayant le certificat de qualification et classification professionnelle Catégorie cinq (05) et plus activité principale bâtiment, disposent des capacités financières, techniques, juridiques et réglementaires conformes à la réglementation algérienne pour l'exécution du projet et des ressources nécessaires pour mener à bien l'exécution du projet.

Pour que leur offre soit admise les soumissionnaires doivent apporter la preuve qu'ils répondent aux conditions d'éligibilité et qu'ils disposent des capacités et ressources pour mener à bien l'exécution du marché.

Toutes les offres présentées seront accompagnées obligatoirement :

- Du certificat de qualification et de classification activité principale bâtiment catégorie (05) ou plus activité principale bâtiment.
- De l'état de renseignement dûment complété sur le matériel spécifique acquis par l'entreprise pour la réalisation des travaux sur lesquels portent sa soumission, la possession de ce matériel sera justifié par une copie soit de la facture d'acquisition soit d'un titre de propriété ou le cas échéant de contrat de leasing ou de contrat de location.
- Les offres accompagnées obligatoirement des pièces et documents légalisés et en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

1- L'OFFRE TECHNIQUE :

- Déclaration à soucrire (selon modèle ci-joint), cachetée, datée et signée.
- Le présent cahier (partie technique) des charges dûment rempli et paraphé
- Le Certificat de qualification et classification activité principale bâtiment catégorie cinq (05) ou plus activité principale bâtiment
- Statut de l'entreprise ainsi que la liste des principaux actionnaires ou associés
- Attestation de Dépôt des comptes sociaux pour les entreprises morales conformément à l'article 29 de la loi de finance complémentaire
- Les attestations de mise à jour C.N.A.SAT, CASNOS et CACOPBATH (en cours de validité à la date de l'ouverture des plis).
- L'extrait de rôle apuré ou avec un échéancier (en cours de validité à la date de l'ouverture des plis)
- Carte d'immatriculation fiscale.
- Les bilans financiers des trois dernières années certifiés par un commissaire aux comptes et visés par les services des impôts
- L'extrait du registre de commerce réimmatriculé dûment légalisé
- Un extrait de casier judiciaire du soumissionnaire actualisé (moins de 03 mois à la date d'ouverture des plis).
- Les références professionnelles dans la réalisation des travaux justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres de l'ouvrage
- La liste des moyens humains avec CV + diplômes et déclaration à la CNAS à mobiliser dans le cadre de l'exécution du marché
- La liste des matériels avec cartes grises pour le matériel roulant ou facture d'achat pour le matériel non roulant ou contrat de location en cas de location ou contrat de leasing à mobiliser dans le cadre de l'exécution du marché. Le contrat de location et le contrat de leasing doivent couvrir le délai d'exécution du marché
- Le délai et le planning prévisionnel des travaux
- Le délai d'exécution du marché
- Le cahier des prescriptions spéciales (CPS) dûment rempli sans mentionner le montant de l'offre
- PV de visite du site conformément au modèle annexé
- Déclaration de probité (selon modèle ci-joint).
- Numéro d'identification fiscale (NIF).

2- L'OFFRE FINANCIÈRE :

- Lettre de soumission (selon modèle ci-joint).
- Le bordereau des prix unitaires dûment paraphé et signé.
- Le détail quantitatif et estimatif dûment paraphé et signé.

Devront parvenir dans les vingt et un (21) jours qui suivent la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux, sous triple enveloppe (l'enveloppe extérieure qui contiendra deux (02) enveloppes séparées ; l'une comportant l'offre financière et l'autre l'offre technique) cachetée et anonyme portant la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

- A NE PAS OUVRIR-

RÉALISATION D'UNE RÉSIDENCE D'HÔTE AU PROFIT DE L'ADMINISTRATION
LOCALE À MASCARA»

Adressées à :

MONSIEUR DE DIRECTEUR DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA
WILAYA DE MASCARA, ZHUN 12 MASCARA.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation de l'offre augmentée de 03 mois.

Les offres incomplètes seront déclarées irrecevables.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à (12H00) heures du dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis prévue à l'expiration du délai de dépôt des offres à 14H00 au siège de la Direction du Logement et des Equipements publics Mascara.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°3249/31 13/03/2013

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

Université d'Oran

BP 1524 El M'naouer – Oran

NIF: 41202000310472

Vice-rectorat du Développement, de la Prospective et de l'Orientation

Site Taleb Mourad- ex-IGMO

Bureau des Marchés

AVIS D'INFRACTUOSITE

Conformément aux dispositions de l'article 122 alinéa 06 du décret présidentiel N°10/236 du 07 octobre 2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, l'université d'Oran déclare l'appel d'offres national ouvert, N°43/BM/VRDPO/UO/2012 portant

«ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES DES TRAVAUX PRATIQUES AU PROFIT DE L'ÉCOLE PRÉPARATOIRE EN SCIENCES ET TECHNIQUES D'ORAN»,

infructueux au motif qu'aucun pli n'a été réceptionné.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°3252/31 13/03/2013

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL BAYADH

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N°10/236 du 07.10.2010 modifié et complété, par le décret présidentiel N°12/23 du 18.01.2012, portant réglementation des marchés publics. La Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'El Bayadh, déclare l'attribution provisoire de l'opération suivante:

**PROJET: RÉALISATION D'UNE MAISON DE
JEUNES TYPE 3 À CHELLALA.
LOT N°01: BÂTIMENT.
LOT N°02: VRD
LOT N°03: MUR DE CLÔTURE
LOT N°04: CHAUFFAGE CENTRAL
LOT N°05: BÂCHE À EAU.**

N°	Lot	Entreprise	Montant	Délai
01	Lot N°01: Bâtiment	ETB/TCE Aggoun Attallah	24.395.564,30 DA	10 mois
02	Lot N°02: Mur de clôture	ETB/TCE Aggoun Attallah	3.123.689,40 DA	03 mois

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°3283/31 13/03/2013

Emma Watson dit non à Cendrillon

Après dix ans passés dans l'univers d'Harry Potter, Emma Watson a misé sur des films plus indépendants. Vue récemment dans Le Monde de Charlie, on la retrouvera cet été dans The Bling Ring, la prochaine réalisation de Sofia Coppola, dans This is the end, un gros délire dont elle partagera l'affiche avec Seth Rogen, James Franco ou encore Jonah Hill, puis dans Noé, de Darren Aronofsky. Des projets éclectiques et alléchants, qui sont déjà tournés et devraient tous être dans les salles obscures d'ici avril 2014. Que fera-t-elle ensuite ? C'est la grande question. Approchée pour plusieurs films au fil des mois, elle n'a rien signé officiellement. Pire, elle vient d'en refuser deux coup sur coup.

Le premier est une adaptation en «live action» de Cendrillon réalisée par Kenneth Branagh pour le comp-



te de Disney. Elle devait y jouer la souillon devenue princesse, face à Cate Blanchett en marâtre, mais un reporter de Variety, site de référence en matière de cinéma, a tweeté cette nuit qu'elle ne serait pas dans le long-métrage. On ne sait pas pour quelle raison elle a refusé, mais l'affaire est classée.

Cette annonce a été faite quelques heures après celle de Stanley Tucci qui expliquait, sans donner da-

vantage de détails, que la comédienne serait remplacée par Emily Blunt dans Your Voice in my Head, un drame dont on n'entendait plus parler depuis quelque temps. A la base, David Yates devait le mettre en scène, et Emma devait y jouer une scénariste affectée par la mort du psychiatre qui était parvenu à régler ses problèmes personnels. Le réalisateur a laissé tomber le projet, suivi donc d'Emma, et seul Stanley reste rattaché au rôle du thérapeute.

Qu'en est-il de La Belle et la Bête produit par Guillermo Del Toro ? Là aussi, la production stagne. L'homme est absorbé par sa préparation de Pacific Rim, prévu pour cet été, puis voudrait enchaîner sur un film d'horreur, Crimson Peak. Il est surbooké, et cette version pourrait tout simplement être abandonnée. Si c'est le cas, Emma sera libre comme l'air ces prochains mois.

Jim Carrey ne sera pas le raton laveur super-héroïque de Guardians of the Galaxy



La star fait taire les rumeurs. Non, elle n'est pas morte, et non, elle ne jouera pas dans le prochain Marvel.

La rumeur aura fait rêver quelque temps les fans de Jim Carrey. Fin janvier, Latino Review annonçait que Marvel tentait d'approcher l'acteur, ainsi qu'Adam Sandler pour Guardians of the Galaxy, leur film de super-héros réalisé par James Gunn. Le principal intéressé annonce aujourd'hui qu'il n'en est rien. En pleine présentation de sa nouvelle comédie, The Incredible

Burt Wonderstone, au SXSW, un festival se déroulant en ce moment à Austin, au Texas, il a lâché auprès de GeekScape : «Je n'ai jamais entendu parler de ce film. Des tas de rumeurs circulent partout tout le temps. Je ne suis pas mort non plus, au passage.»

L'article avait évoqué l'idée que Carrey et Sandler incarnent Rocket et Groot, un raton laveur et un arbre géant. Ils auraient donc interprété ces super-héros complices en performance capture. On sait à présent que la star n'a jamais été approchée pour un tel rôle. Seul Chris Pratt, un comédien vu dernièrement dans Zero Dark Thirty, a véritablement été casté sur ce projet. Il jouera Star-Lord, le super-héros «en chef» de l'équipe (un peu comme Tony Stark / Robert Downey Jr dans Avengers). Sa sortie est pourtant déjà fixée au 13 août 2014.

On ne sait pas en revanche quand sortira en France The Incredible Burt Wonderstone, alors qu'il est déjà tourné.

John Malkovich sera Barbe Noire pour Crossbones



La mini-série Crossbones fait à nouveau parler d'elle en engageant John Malkovich d'après TVLine. Ce dernier tiendra donc le rôle principal, pour lequel Hugh Laurie était pressenti en novembre dernier.

Exit Hugh Laurie, John Malkovich incarnera le rôle qui fut un temps destiné au célèbre interprète du Dr House. L'acteur des Liaisons Dangereuses vient en effet de décrocher le rôle principal de Crossbones, la série dont on avait pas entendu parler depuis un moment.

La série qui sera composée de 10 épisodes racontera l'histoire de ce pirate, dont l'équipage est fait de voleurs et autres hors-la-loi. Basée sur le livre The Republic of Pirates, l'intrigue prendra place à New Providence, l'île la plus peuplée des Bahamas.

Malkovich fait ainsi son grand retour dans le monde des séries, après avoir tenu un rôle majeur dans la mini-série Les Misérables en 2002. Première continuera bien sûr de vous tenir informés de l'avancé du projet.

Emma Stone sur le tournage de The Amazing Spider-Man 2



De retour sur le plateau de The Amazing Spider-Man 2 à Brooklyn, l'actrice affichait un look sexy en minijupe et cuissardes.

Pas de répit pour Emma Stone : Alors que la belle actrice se trouvait hier soir au Lincoln Center aux côtés de Blake Lively à l'occasion de l'Avant Première des Croods, nouveau film d'animation en 3D de la Twentieth Century Fox et des studios Dreamworks où elle prête sa voix à l'un des personnages, la voilà déjà de retour sur le plateau de The Amazing Spider-Man 2.

Toujours aussi élégante, la jeune comédienne de 24 ans, qui allie travail et plaisir en jouant aux côtés de son compagnon Andrew Garfield, avec qui elle file le parfait amour depuis le tournage du premier opus de The Amazing Spiderman, affichait aujourd'hui un look sexy, en minijupe violette assortie à son chemisier, collants ajourés et cuissardes en cuir noir. Un look élégant qui mettait plus que jamais en valeur la crinière blonde de la star, qu'on a hâte de retrouver dans The Amazing Spider-Man 2, réalisé par Marc Webb, déjà annoncé en salles pour le printemps 2014 prochain.

Frankenstein, Dracula et Mr Hyde réunis dans un «Avengers monstrueux»

S'il y a un genre qui ne se démode jamais au cinéma, c'est bien les films de monstres. Toutes les décennies ont vu leurs versions de Dracula, de Frankenstein ou de Dr Jekyll et Mister Hyde. The Hollywood Reporter nous apprend que ces trois personnages cultes vont être réunis sur grand écran, avec d'autres créatures dont le nom n'a pas encore filtré. Pour un reboot de La Ligue des Gentlemen Extraordinaires ? Non, pour Monster X, un long-métrage que la source présente comme «L'Avengers des monstres».

Ces êtres vont se réunir pour combattre une menace encore plus monstrueuse qu'eux. Leur but ? Sauver l'humanité. On



est loin des histoires originales de Bram Stoker, Mary Shelley et Robert Louis Stevenson... C'est la boîte de production Benderspink, plutôt spécialisée dans les comédies (The Incredible Burt Wonderstone, avec Jim Carrey et Steve

Carell) qui est derrière ce projet, avec Monsterfoot productions. Pour l'instant, Monster X n'est qu'à l'état d'ébauche : il n'a pas encore de scénariste attitré, seule l'idée de départ a été pitchée par le producteur Ahmet Zappa. D'autres longs-métrages sont actuellement en production sur Frankenstein aux Etats-Unis. Un avec Aaron Eckhart dans la peau de la créature et un autre avec Daniel Radcliffe.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE NAAMA

DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
Numéro d'identification fiscale (NIF) : 0990 4501 900 1235**AVIS D'ANNULATION D'APPEL
D'OFFRES NATIONAL**

La direction de la formation professionnelle informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'appel d'offres national ouvert N°04/2012, relatif à l'extension du CFFA El Biodh, publié dans les quotidiens suivants : **SADA OUAHRANE** (**صدي وهران**) et **LE CARREFOUR D'ALGÉRIE** du 13.08.2012 et le BOMOP N°1309 du 07.10.2012, que cet appel d'offres est annulé. **LE DIRECTEUR**

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°3354/31 13/03/2013**نموذج إشهاري****تجديد الهيئة القيادية****طبقا لأحكام القانون رقم 06-12****المؤرخ في 12 يناير 2012 المتعلق****بالجمعيات، لاسيما المادة 18 البند 02****لقد تم تجديد الهيئة القيادية للجمعية****المسماة:****النادي الرياضي للهواة "تاغيت"****والمسجلة تحت رقم: 224 بتاريخ:****1981/06/20****الرئيس: زاوي بحوص****العنوان: تاغيت الوسط (بشار).****الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية****محضر تبليغ أعمار**
(المادة 12 من: ق.م.ج.ق)

بتاريخ الثالث والعشرون من شهر جانفي سنة ألفين وثلاثة عشر في الساعة 14h05. نحن الأستاذ بن عبد الله الهواري محضر قضائي لدى محكمة أرزيو مجلس قضاء وهران. الموقع اناؤه بواسطة عون التبليغ: الكائن مكتبه بالشارع الرابع للحدائق ع 05 رقم 02 أرزيو. يطلب من القرض الشعبي الجزائري وكالة 444 بواسطة د/عريف. الكائن مقره بوهران. وبناء على المادة: 12 الفقرة 4 من القانون رقم: 06-03 المؤرخ في: 20 فبراير 2006. لمتضمن تنظيم مهنة المحضر القضائي. بلقا وسلمنا نسخة من الأعمار المؤرخ في: 12/12/20. إلى السيد خلوق هشام. الكائن مقره 06 شارع الأمير عبد القادر وهران. حسب نصريحه. الحامل لرقم: محاسبين: بتاريخ: المتضمن: أن القرض بوجه لكم هذا الأعمار من أجل تسديد مبلغ الدين والمقرض ب 42.481.639.00 دج وذلك في مهلة 15 يوم من تلقاكم هذا الأعمار وفي حالة عدم الوفاء ستكون ملازمين بدفع مبلغ القرض كاملا وذلك بجميع الوسائل القانونية.

ولكي لا يجهل ما تقدم وإليها تلك بلقا وتكلمنا كما ذكر أعلاه وسلمنا نسخة من هذا المحضر للمخاطب الكل طبقا للقانون. عون التبليغ / المحضر القضائي

مكتب الأستاذ فلاح الهواري، الموثق بالسانية، المجمع السكني لي شالي، رقم: 01 تعديل القانون الأساسي للمؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة المسماة: "ماتولو تصدير واستيراد"

مقرها الاجتماعي: بلدية السانية تجزئة 120 حي سي رضوان ولاية وهران بموجب عقد تلقاه الأستاذ فلاح الهواري، الموثق بالسانية بتاريخ 10 مارس 2013، المسجل قانونا، قرر الشرك الوحيد في المؤسسة المذكورة أعلاه تعديل قانونها الأساسي كما يلي: أولا: قرر السيد: بزروقي محمد التنازل على وجه الهبة عن بعض حصصه الاجتماعية المملوكة له في المؤسسة المذكورة أعلاه والمتمثلة في (50) حصة اجتماعية لفائدة السيد: بويكر بن شاعة، قومت الحصص الاجتماعية بمبلغ قدره: خمسين ألف دينار جزائري (50.000.00 دج)، ثانيا: قرر الشريكين تحويلها من المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة المذكورة أعلاه إلى الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة: "ماتولو تصدير واستيراد"، مقرها الاجتماعي: بلدية السانية تجزئة 120 حي سي رضوان ولاية وهران، كما حدد مقرها الثاني بـ: وهران حي الصديقية، شارع دي لرميسينيس (Rue de l'Armistice) رقم 31، غرضها الاجتماعي: 410201 استيراد وتصدير أدوات التسلية والرياضية، 410202 استيراد وتصدير الألعاب واللعب التربوية ... الخ، رأسمالها الاجتماعي: مائة ألف دينار جزائري (100.000.00 دج) تم تعيين السيد: بزروقي محمد مسيرا للشركة، كما تم تعيين السيد: بويكر بن شاعة كمساعد مسير للشركة.

الموثق

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**محضر تبليغ أعمار**
(المادة 12 من: ق.م.ج.ق)

بتاريخ الثالث من شهر أكتوبر سنة ألفين وثلاثة عشر في الساعة: نحن الأستاذ بن عبد الله الهواري محضر قضائي لدى محكمة أرزيو مجلس قضاء وهران. الموقع اناؤه بواسطة عون التبليغ: الكائن مكتبه بالشارع الرابع للحدائق ع 05 رقم 02 أرزيو. يطلب من القرض الشعبي الجزائري وكالة سانت أوجان بواسطة د/عريف. الكائن مقره بوهران. وبناء على المادة: 12 الفقرة 4 من القانون رقم: 06-03 المؤرخ في: 20 فبراير 2006. لمتضمن تنظيم مهنة المحضر القضائي. بلقا وسلمنا نسخة من الأعمار المؤرخ في: 12/09/11. إلى السيد بلال عبد التلطف. الكائن مقره حي خميسيتي القائمة باب أحمد رشيد قطعة H7/B3 عمارة V وهران.

مخاطبين: حسب نصريحه. الحامل لرقم: الصادرة عن: بتاريخ: المتضمن: أن القرض بوجه لكم هذا الأعمار من أجل تسديد مبلغ الدين والمقرض ب 479.312.57 دج وذلك في مهلة 15 يوم من تلقاكم هذا الأعمار وفي حالة عدم الوفاء بدبتكم للوكالة في هذه الحالة تكون مضطرين لمفاضتكم أمام المحكمة المختصة.

ولكي لا يجهل ما تقدم وإليها تلك بلقا وتكلمنا كما ذكر أعلاه وسلمنا نسخة من هذا المحضر للمخاطب الكل طبقا للقانون. عون التبليغ / المحضر القضائي

نموذج إشهاري**تجديد الهيئة القيادية****طبقا لأحكام القانون رقم 06-12****المؤرخ في 12 يناير 2012 المتعلق****بالجمعيات، لاسيما المادة 18 البند 02****لقد تم تجديد الهيئة القيادية للجمعية****المسماة:****اللجنة الدينية المسجدية لمسجد الإمام****أحمد بن حنبل - بشار****والمعتدة بقرار ولائي تحت رقم:****79/230 بتاريخ: 1979/12/29****الرئيس (ة): فارسي عبد الرزاق****المقر: مسجد الإمام أحمد بن حنبل -****واكدة - بشار.****Renault Algérie**
ETS LAZREUG
à votre service**L'entretien
sans rendez-vous****N'hésitez pas à nous rendre visite,
le meilleur accueil vous sera réservé****Salamandre - Mostaganem****Tel: 045 33 03 31 / 045 33 03 32 / 045 33 06 33****Fax: 045 33 04 48**

**مكتب التوثيق للأستاذ نصيف علي
مؤثق بوهران
60 شارع محمد خميسيتي**

تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة

بموجب عقد حرر بمكتبنا بتاريخ (2013/03/06) مسجل، تم تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة بين: السيد بريفوستي باتريك جان برنارد (PREVOSTI Patrick Jean Bernard) والسيدة طاهري بحرية، تسميتها: "باتريك باتيمون" وباللغة الأجنبية: "SARL PATRICK BATIMENT"، يمثّل موضوعها في النشاطات التالية: مؤسسة أشغال البناء ومختلف مراحلها (109.201)، مؤسسة الدهن الصناعي ودهن المبانى (109.204)، مؤسسة أشغال مسافة البناء والترصيص (109.203)، مؤسسة صناعية للتجارة المتعلّقة بالبناء (109.202)، مؤسسة أشغال الكهرباء (109.206)، مؤسسة الأشغال الحضريّة والنظافة العمومية (109.213)، كراء معدات وأدوات للبناء والأشغال العمومية (603.007)، مؤسسة نجارة الخشب، الألمنيوم وكل المواد الأخرى (106.220)، مؤسسة التنظيف، الصيانة والتطهير (606.201)، مؤسسة الصناعة التقليديّة لإنتاج خردوات العمارة (202.701)، استيراد وتصدير الآلات والأدوات الميكانيكية، الكهروميكانيكية، الكهربائية والإلكترونية (409.004)، استيراد وتصدير المحروقات الصلبة، السائلة والغازية (403.102)، استيراد وتصدير أدوات التثبيت الداخلي (410.329)، مقرها الاجتماعي: بولاية وهران بالمكان المسمى وهران شرق حي خميسيتي، المجمع السكني 180 مسكن (إقامة المستقبل) 2) بلوك G08-2B بالطابق الأرضي (محل رقم C3)، منتهيا: 99 سنة، رأسمالها: مائة ألف دينار جزائري (100.000.00 دج)، عين كل من السيد بريفوستي باتريك جان برنارد (PREVOSTI Patrick Jean Bernard) كمسبر شريك لمدة غير محدودة. ستودع نسختين من هذا العقد بالمركز المحلي بالسجل التجاري لولاية وهران. للإعلان/ المؤثق

**مكتب عمومي للتوثيق للأستاذ: هيشور عيسى
وهران، شارع النقيب حمري (الصديقية)
تعديل القانون الأساسي للمؤسسة
ذ.ش.و.ذ.م.م "شركة سيارات الأجرة حميد"
EURL SOCIETE DE TAXI
HAMID**

بمقتضى عقد تلقاه الأستاذ مؤرخ في 2013/03/11، تم تعديل القانون الأساسي للمؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة المسماة "شركة سيارات الأجرة حميد" من طرف المؤسس والمسير الوحيد السيد: مغيث محمد وهو تعديل في المادة 4 وتغيير المقر الاجتماعي ليصبح المقر الجديد بوهران الصديقية شارع بوسنة حبيب رقم: 04. تقدم الاعتراضات إلى مكتب التوثيق المذكور أعلاه خلال المواعيد القانونية. المؤثق

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
محضر تكليف بالحصور للجلسة مع تسليم المادة 18 و19 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية بتاريخ: العرون من شهر فبراير سنة الفين وثلاثة عشرة في الساعة 02H00. نحن الأستاذ بن عبد الله الهواري محضر قضائي لدى محكمة اريزو مجلس قضاء وهران. الموقع اثناء بوسنة عون التليغ: الكفن مكتبه بالشراخ الرابع للحدائق ع 051 رقم 02 اريزو. بناء على طلب القرض الشعبي الجزائري المدوية العمة. الكفن مفرد بـ02 شارع علي عيروش الجزائر العاصمة بواسطة ذ/أعرف: بناء على أحكام المواد: 406.18.19 إلى 416 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. بناء على عرضة الفتح الدعوى المؤثر عليها من أمانة ضبط محكمة عين الترتك القسم المدني قضية ولسنا نسخة من هذا التكليف بالحصور الحكي مرفق بعرضة افتتاحية المذكورة أعلاه بواسطة الأستاذ شخصيا أو مساعده الرئيسي المحقق: إلى السيد بوزواوي مراد الكفن عرفة 02 شارع المسجد الكبير الشغل رقم 03 مرسى الكبير/مخاطبا/... حسب تصريحه(ها) المحال ل: ...مرفق... الصادرة عن... بتاريخ:....
ويباهنه بانه في حالة عدم امتثاله للتكليف بالحصور سيصدر حكم ضده بناء على ما قدمه للدعوى من عناصر.
لغرض الاجتهاد ما تقدم مع عقد التوثيق
كما تروننا له نسخة من هذا المحضر مرفقا بنسخة من عرضة الفتح الدعوى لن سبق ذكره ببولقة بلقا للفقون.
عسوان التليغ / المحضر القضائي

**مكتب التوثيق الأستاذ عابد ميلود
عمارة م رقم 2 حي الزيتون
العشائية وهران**

بيع حق إيجار - النشرة الأولى
بموجب عقد تلقيناه بمكتبنا والسجل في أوانه وبصفة قانونية. (1) السيدة: بلميلود فايزة بنت محمد، مهنتها موظفة المولودة بلمسلمان بتاريخ (1973/08/04) الساكنة بوهران حي بوظلجان. (2) السيدة: حاج الوهوية بنت بن علي، مهنتها بدون مهنة المولودة بوهران بتاريخ (1952/02/12) الساكنة بوهران 12 شارع الأرزهار. باعنا إلى: السيد: بلهوارى مخطار ولد عواد، مهنته عامل المولود بوهران بتاريخ (1982/06/19) الساكن بوهران 17 شارع رويس رايح عبد القادر. حق الإيجار مستقل في محل تابع لديوان القرية العقارية الكائن بوهران حي 1180 مسكن صارة 4/8 أب يحمل رقم: 02، تبلغ مساحته (24.87م²). ثمن البيع: مليون دينار جزائري (1.000.000.00 دج). تقدم الاعتراضات ان وجدت إلى المكتب المذكور أعلاه في الأجل المحددة قانونا. للإعلان / المؤثق

**الديوان العمومي للتوثيق
الأستاذ حسناوي محمد سليم فيصل
06 شارع ابن رشد المذبحة مغنية 13300
(تلمسان)**

الشركة ذات المسؤولية المحدودة
"أوامحي للتصدير والاستيراد"
مقرها: مرسى بن مهيدي، حي الربراض،
رقم D6 تلمسان 13300 الجزائر
رأسمالها: 120.000.00 دج
إحالة حصص اجتماعية
بموجب عقد أنجزه الأستاذ المعضى أسفله بتاريخ 26 فيفري 2013، مسجل بمكتب مغنية بتاريخ 26 فيفري 2013 م 20، مادة 205 باع السيد حوري عبد القادر للسيد أوامحي الطيب، الحصص المقررة بستون (60) حصة اجتماعية بمبلغ قدره ستون ألف دينار جزائري (60.000.00 دج) وعين السيد أوامحي الطيب مسيرا للشركة لمدة غير محدودة. والباقي بدون تغيير. المؤثق

Renault Algérie
ETS LAZREUG
à votre service
N'hésitez pas à nous rendre visite,
le meilleur accueil vous sera réservé
Salonnière - Motogram
Tél: 045 33 03 31 / 045 33 03 32 / 045 33 06 33 / Fax: 045 33 04 48

**مكتب عمومي للتوثيق الأستاذ ديابي
إبراهيم المؤثق بوهران
32، شارع محمد خميسيتي
ريو سلاو
التأسيس**
بموجب عقد تلقاه المكتب المذكور أعلاه في 14 فبراير 2013 تم وضع القانون الأساسي لشركة ذات مسؤولية محدودة المسماة "ريو سلاو" يمثّل موضوعها الاجتماعي في استيراد وتصدير تجهيزات ومعدات الفخاق، المقاهي، المطاعم، البياضة والصابغات، إطعام كامل، إطعام سريع، مقهى ومطعم، مقهى، قاعة شاي، محضر الطعام، مقرها الاجتماعي بوهران، 05، شارع ديمتور حي يفورامن، منتهيا: 99 سنة، حدد رأسمالها الاجتماعي: 100.000.00 دج، عينت السيدة: بلعجين بعمسبة صدوقه كمسيرة للشركة لمدة غير محدودة. ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري بوهران. للإعلان / المؤثق

**مكتب عمومي للتوثيق الأستاذ ديابي
المؤثق بوهران
32، شارع محمد خميسيتي
بيع قاعدة تجارية (النشرة الأولى)**
بموجب عقد تلقاه المكتب المذكور أعلاه بتاريخ 28 فبراير 2013، باع إيت حبوب رمضان إلى إيت حجام عبد الله متجر (قاعدة تجارية)، متوقّفة عن النشاط، كانت مخصصة كمخبزة وحلويات، معروفة تحت اسم « PRINCIERE » مستقلة بوهران، حي الأمير، زاوية شارع بن احمد الهواري، تحمل رقم 07 بئمن رئيسي قدره: خمسمائة ألف ديناراً جزائرياً (500.000.00 دج). ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري المحلي بولاية وهران. للإعلان / المؤثق

**مكتب التوثيق للأستاذ: جمان عبد القادر
مؤثق بالمسائية - ولاية وهران شارع محمد
خميسيتي رقم: 38 للنيل: 0002461**
الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة:
مركز الوقاية والحماية "CPP"
Prévention et de Protection
مقرها: وهران رقم: 101 نهج مصطفى بن بولعيد
رأسمالها الاجتماعي: 4.000.000.00 دج
تعديل القانون الأساسي
بموجب عقد حرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ: 2013/03/07، مسجل قانونا، قرر الشركاء (ش.م.م) "مركز الوقاية والحماية CPP" توسيع الموضوع الاجتماعي بإضافة النشاط التالي: استيراد وتصدير كل المعدات والمنشآت المرتبطة بميدان المواصلات، الاتصال اللاسلكي، المهاتف (408.408). وبموجب تم تعديل المادة: 02 من القانون الأساسي للشركة والباقي بدون تغيير. للإعلان/ المؤثق

**مكتب التوثيق الأستاذ/ عابد ميلود
عمارة م 02 رقم 02
حي الزيتون وهران**
تأسيس شركة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة "ريان بروج"
"EURL RAYANE PROM"
بموجب عقد تلقيناه بمكتبنا والسجل في أوانه وبصفة قانونية، تم إنشاء شركة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة المسماة "EURL RAYANE PROM". المقر الاجتماعي بوهران نهج الصناعة رقم 15. رأسمال الشركة: 100.000.00 دج مقسمة إلى 100 حصة اجتماعية بقيمة 1.000.00 دج. الموضوع: الترقية العقارية، المدة: 99 سنة، التأسيس: سمي السيد/ ثابت بلهول عبد العزيز مسير للشركة لمدة غير محدودة مع أوامحي الصلاحيات. سيتم إيداع نسختان لدى المركز الوطني للسجل التجاري. للإعلان/ المؤثق

**مكتب عمومي للتوثيق، الأستاذ ديابي إبراهيم
المؤثق بوهران، 32 شارع محمد خميسيتي
تأسيس شركة**
بموجب عقد حرر بمكتب التوثيق المذكور أعلاه بتاريخ 11 مارس 2013، تم تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة تحمل المواصفات التالية: التسمية: فراووب سكوب أوف ماجامانت، مقرها: شارع الأمير عبد القادر رقم 30 الطابق الثاني وهران، عرضها: مكتب الدراسات والاستشارة في الإعلام الآلي (كوسولتنج)، مؤسسة الهندسة في التنظيم، دراسات الأسواق واستقصاءات، مكتب استشارة، دراسات ومساعدة في الاستثمار، مكتب دراسات الأرشيف، استعمال الوثائق والتكوين، الاستشارة والدراسة، التقييم وتصميم برامج التكوين، مؤسسة التكوين المهني، مؤسسة التكوين في اللغات، رأسمالها 100.000 ديناراً منها 99 سنة، وعين السيد كوجيل مسير مسيرا للشركة. ستودع نسختان من هذا العقد لدى المركز الوطني للسجل التجاري لولاية وهران. للإعلان/ المؤثق

**مكتب التوثيق الأستاذ مغفور رضا مؤثق بوهران
حي خميسيتي، إقامة المنظر الجميل سابقا حي ابن
خلدون حاليا، قطعة H1، عمارة B6، الطابق الأول
الحصة رقم 13**
تأسيس المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة المسماة
"بيسق وان للاستيراد والتصدير"
بموجب عقد تأسيس تلقاه مكتب التوثيق بتاريخ 2013/02/21، مسجل في أوانه، سنت القوانين الأساسية لتأسيس المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة من طرف السيد: بنواردة احمد تحمل الخصوصات التالية: التسمية: ذ.ش.و.ذ.م.م بيق وان للاستيراد والتصدير، الهدف: تهيئة المؤسسة إلى الأنشطة الآتية رموزها: (405101)، (405103)، (405105)، (405106)، (405107)، (405201)، (405202)، (405203)، (405204)، (405205)، (405206). المقر: حدد المقر الاجتماعي الرئيسي للمؤسسة كالتالي: بولاية وهران، بلدية بوتلينين لادرتها، رقم 73C من مخطط التجزئة، رأسمال المؤسسة: 100.000 دج مقسم إلى 100 حصة ذات قيمة 1.000 دج للحصة الواحدة، المسير: عين السيد: بنواردة احمد مسيرا للشركة لمدة غير محدودة. كما ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري. للإعلان / المؤثق

ETS LAZREUG
Agent distributeur
N'hésitez pas à nous rendre visite,
le meilleur accueil vous sera réservé
045 33 03 31 / 045 33 03 32 / 045 33 06 33 / Fax: 045 33 04 48

22 | Sortie de secours

www.carrefouralgerie.com

PAGE PROPOSÉE PAR AEJ HAMMACHE

MOTS FLECHES

Tumulte		Esprit		Restes		Groupe fermé		Assombrir
Brouillards légers		Puissance		Développement		Dans		
						Greffes		
Tentes avec audace				Critique italienne				
Mit à mort				Hypnotise				
			Humé					
			Implantation de tentes					
S'aventure (se)		Narrer						
		Epouses de sultans						
						Atmosphériques		
Mot de doute				Risquai				
Tater				Repas de secours				
						Infinitif		
						Essence noire		
Livide	Sonner légèrement							Qui dépasse les limites de la bienséance
	Mou							
				Préfixe scientifique				
				Grand froid				
Recrutées								
Bête de somme								
			Filet de pêche à la traîne					
Radio d'autrefois				Cause un préjudice				

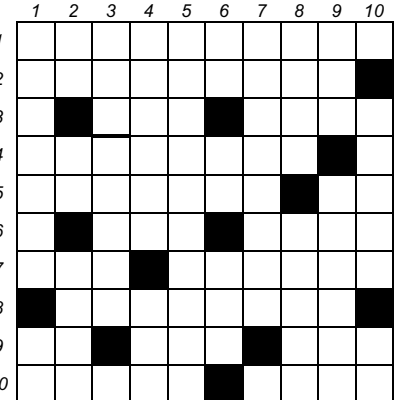
MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT

- 1. Procurant un bénéfice.
- 2. Machine de confiseur.
- 3. Mot de court. Animal.
- 4. Mettre un frein à.
- 5. Qui n'est pas régulier. Adverbe de lieu.
- 6. Type de musique jeune et moderne. Collège de Grand Bretagne.
- 7. Oncle célèbre. Met dans un silo.
- 8. Juron familier.
- 9. Réfléchi. Diode électroluminescente. Divinité marine grecque (mythologie).
- 10. Consacrer au culte. Originaire.

VERTICALEMENT

- 1. Repli sur soi. Antimoine.
- 2. Partie d'ère. Préposition. Plutôt risquée.
- 3. Une telle facture est établie par le vendeur avant la vente.
- 4. Sera en mesure de. Missive.
- 5. Suivre les ordres.
- 6. Est sous mi. Sodium. Dépôt d'oeufs.
- 7. Sans chambre.
- 8. Tête de tribu israélite. Gamins de Paris.
- 9. Propre, clair. Poissons.
- 10. Piquant. Permet de faire son choix.



MOTS MELES

Biffez tous les mots de la liste ci-après. Les lettres qui restent forment le nom d'une façon de nager.

E	T	A	A	B	A	N	N	A
V	A	M	E	G	O	T	E	R
E	I	I	T	I	F	O	R	P
R	R	R	O	G	N	E	T	C
B	E	A	F	I	N	A	U	D
M	L	U	E	T	R	O	S	P
A	B	T	R	G	W	E	A	N
H	A	E	E	O	M	R	O	S
C	T	T	D	O	A	I	V	A
V	T	N	U	D	T	R	E	L
E	A	L	A	C	A	C	R	L
S	E	N	A	V	W	E	V	E
T	T	N	A	C	A	N	E	M
E	P	A	U	V	R	E	T	L

- | | | |
|----------|----------|----------|
| ACTION | MEGOTER | SEMOULE |
| AMIRAUTE | MENACANT | SORTE |
| ANNABA | PARADANT | TABLER |
| AVANT | PAUVRET | TAIRE |
| BREVE | PROFIT | TARGETTE |
| CHAMBRE | ROGNE | VERVE |
| ECRIRE | SALLE | VESTE |
| FINAUD | SANDOW | |

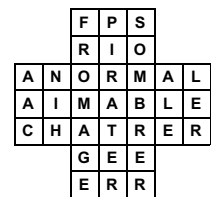
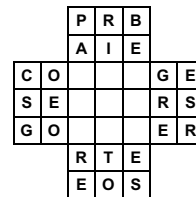
Solution du jeu précédent:
CIRTA

MOTS EN CROIX

PLACER les neuf lettres de la rangée supérieure dans les cases centrales de la croix de façon à former six mots qu'on peut lire trois horizontalement et trois verticalement. Les noms propres de lieu sont admis, ainsi que les participes passés accordés, mais pas les verbes conjugués.

T U R O J A S U T

Solution du jeu précédent:



SOLUTIONS DES JEUX DU NUMERO PRECEDENT

MOTS FLECHES

MOTS CROISES

D	E	C	R	Y	P	T	A	G	E
A	T	R	E	I	E	A	N		
O	T	E	S	T	A	G	E		
E	N	S	O	R	C	E	L	E	R
U	N	A	U	I	D	E	V		
R	E	T	R	A	C	E	C	A	
A	M	I	C	O	L	L	E	T	
S	E	M	E	L	O	N	I		
I	N	D	E	E	U	C	O		
E	T	I	R	E	P	A	I	N	

R	N	I	A					
A	E	R	O	P	L	A	N	E
F	I	N	A	L	G	A		
O	U	E	S	T	P	E	U	
S	U	T	U	R	E	S		
P	E	R	O	R	E	R	A	
E	P	A	I	R	G			
A	S	E	G	I	R	I	E	
F	R	E	T	G	N			
D	E	F	I	E	C	O	T	
R	E	P	U	U	D			
D	E	T	E	N	T	I	O	N
S	S	E	E	R	N	E		

HOROSCOPE

BÉLIER

Une journée où il vaut mieux avoir l'esprit ouvert et être prêt à tout. Imprévus, surprises et contretemps pourraient bien être au rendez-vous. Du coup, vous aurez peut-être du mal à suivre votre emploi du temps à la lettre. Ne vous mettez pas dans tous vos états pour autant !

TAUREAU

Même si vous avez les pieds sur terre aujourd'hui, une part d'irrationnel et d'imprévu risque de perturber votre quiétude ! En effet, dans votre entourage, au bureau, mais aussi chez vous, certains auront des idées moins concrètes et assez délirantes sur certains sujets.

GÉMEAUX

Aujourd'hui vous serez en permanence partagé entre le rêve et la réalité ! Vous avez donc tout intérêt à y regarder à deux fois avant de vous engager sur un terrain miné. Si vous souhaitez faire de nouveaux investissements, faites donc vos comptes auparavant !

CANCER

Vous pourriez avoir l'impression, aujourd'hui, d'être comme dans un film. Mais vous seriez, comme dans les polars des années 50, la voix-off qui commente l'action des autres acteurs.

LION

Vous devez faire attention aux échéances aujourd'hui. Vous n'êtes pas un obsédé de l'agenda, mais là, vous y allez un peu fort ! Vous vous mettez en danger, car vous pourriez zapper une réunion importante ou un travail à rendre impérativement ce soir !

VERGE

Mais aujourd'hui, vous avez à faire à quelqu'un de sérieux dans une négociation ou une réunion. De toute évidence, il tente de gagner du terrain en faisant de la rétention d'information.

BALANCE

Votre côté passionné pourrait reprendre le dessus aujourd'hui. Vous pourriez avoir le béguin pour une femme de votre entourage immédiat. Peut-être qu'elle travaille avec vous ? Même si cela ne vous semble pas sérieux, amusez-vous et prenez plaisir à flirter !

SCORPION

Mais cette fois-ci, vous gagneriez sûrement à vous associer à quelqu'un qui pourrait vous stimuler et vous apporter énormément. Beaucoup de choses pourraient se débloquer et vous devriez en plus y prendre du plaisir. Il serait dommage de s'en priver !

SAGITTAIRE

Vous devriez être d'humeur à donner facilement vos points de vue et à élaborer avec aisance des théories sur les choses. Vous argumentez avec efficacité et vous devriez faire des ravages dans le domaine de la communication.

CAPRICORNE

Aujourd'hui vous pourriez vous réaliser en tenant un rôle de mentor. Un de vos collègues pourrait être en conflit avec quelqu'un et vous pourriez lui offrir vos conseils avisés. Peut-être s'agit-il d'un manque de compétence ?

VERSEAU

Il est probable que vous avez les nerfs à fleur de peau. Vous pourriez vous montrer irritable et grimper aux rideaux pour un oui ou pour un non ! Susceptibilité et paranoïa ne sont pas à exclure...

POISSONS

Il est probable que votre entourage a besoin de votre sagesse. Soit ce sont vos proches qui se sentent un peu perdus, ou encore un collègue qui est confronté à une situation difficile. Jouez pleinement votre rôle de soutien, car c'est une richesse naturelle que vous possédez et qui ne demande qu'à s'épanouir. Ne vous en privez pas !



10h00 : El Ardh El Haya
 11h00 : Expression Livre "Rediff"
 12h00 : Journal
 12h30 : Oua Yabqa El Hob
 13h45 : Café Sada
 15h15 : Les Lapins
 16h15 : Sebaq El Madjarate
 16h35 : Il Était Mille Fois
 18h00 : Journal
 19h00 : Journal
 19h30 : Algérie, Génies Des Lieux "Kalaa Bani Hamad"
 20h00 : Journal
 20h45 : Rendez-vous De L'économie
 21h45 : Le Divorce
 23h00 : Festival Djemila 2011



10h45 : El-ghoufran
 11h30 : Min Waqiouna
 12h30 : El Alam Bayena Yadaik
 13h00 : Journal
 13h40 : Feuilleton
 15h00 : Mahla Di El Achiya
 17h00 : Moutaet El Maeda
 18h00 : Journal
 18h30 : Taqdar Tarbah
 19h00 : Zamane El Barekhouthe
 20h00 : Journal
 20h45 : Chouhada El Mouqassala
 21h00 : League Anglaise
 22h00 : Wild
 22h50 : Résumé Tour D'Algérie De Cyclisme
 23h00 : Liqaa Sahafa



20h45

PERSON OF INTEREST

SOULAGER LA SOUFFRANCE



Réalisé par : Charles Beeson

Acteurs : Linda Cardellini (Megan Tillman) Jim Caviezel (John Reese) Michael Emerson (Harold Finch) Taraji Henson (Joss Carter) Kevin Chapman (Lionel Fusco)

Megan Tillman, médecin, est désignée par la machine comme étant impliquée dans un meurtre à venir. Reese la suit discrètement et découvre qu'elle fréquente un bar presque tous les soirs après son service. Il remarque qu'un homme la suit depuis quelque temps. Il s'agit d'Andrew Benton, qui a été accusé de harcèlement par le passé. Parallèlement, Reese parvient à faire muter Fusco dans le poste de police où travaille Carter.



20h40

CE MONDE EST FOU

Réalisé par : Badreddine Mokrani

Acteurs : Christine Citti (Florence Damier-Bechard) Laurent Bateau (Alain Damier-Bechard) Filipe Vargas (Diego Alvarez) Sophie Le Tellier (Juliette Alvarez) Théo Bendahan (Manuel Alvarez)



Florence, cadre dans une grande entreprise, reçoit un appel en pleine réunion. A la suite d'une bagarre au collège, son fils Romain a eu la clavicule cassée. Juliette, la belle-mère de Manuel, l'auteur de l'agression, décide d'appeler les parents de Romain pour s'excuser. Mais Florence, éprise de vengeance, n'entend pas en rester là. Elle contacte un avocat afin de porter plainte. Manuel, 14 ans, est placé en garde à vue et interrogé.

20h40

DES RACINES ET DES AILES

PASSION PATRIMOINE :
 LES ANTILLES HORS
 DES SENTIERS BATTUS



Réalisé par : Louis Laforge

Au-delà des plages d'exception, les îles paradisiaques de l'arc caribéen abritent un patrimoine naturel méconnu. En Martinique, la volcanologue Valérie Clouard surveille la Montagne Pelée. Michel Métery, un plongeur renommé, tente de protéger les épaves des bateaux. Sylviana Stephen-Fortuné, garde au Conservatoire du littoral, veille sur l'étang des Salines. A Saint-Barthélemy, Franciane Le Quellec protège des sites sous-marins d'exception. Sur l'île de la Désirade, Anne Brouard et Ghislain Jonneaux relancent la peinture à base d'indigotier.



12:50 L'affiche du jour
 13:00 Journal
 13:40 Petits plats en équilibre
 13:55 Section de recherches
 14:55 Joséphine, ange gardien
 16:35 Quatre mariages pour une lune de miel
 17:25 Bienvenue chez nous
 18:20 Une famille en or
 19:05 Le juste prix
 19:45 Nos chers voisins
 20:00 Journal
 20:35 Mon assiette santé
 20:45 Après le 20h, c'est Canteloup
 20:50 Person of Interest
 21:35 Person of Interest
 22:25 Person of Interest
 23:10 Breakout Kings



13:00 Journal
 13:49 Météo 2
 13:50 Consomag
 14:00 Toute une histoire
 15:15 Comment ça va bien !
 16:15 Le jour où tout a basculé
 16:40 Le jour où tout a basculé
 17:10 Côté Match
 17:15 Seriez-vous un bon expert ?
 17:55 CD'aujourd'hui
 18:00 On n'demande qu'à en rire
 19:00 Mot de passe
 19:30 N'oubliez pas les paroles
 20:00 Journal
 20:45 Ce monde est fou
 22:15 La parenthèse inattendue
 00:35 Tirage de l'Euro Millions
 00:40 Dans quelle éta-gère



20h45

MA MAISON EST LA PLUS ORIGINALE

LA FINALE

Présenté par : Stéphane Plaza Aurélie Hémar Mac Lesggy Paolo Calia



Stéphane Plaza et les jurés Mac Lesggy, Aurélie Hemar et Paolo Calia reviennent ce soir sur les moments forts de leurs visites de maisons dans les régions françaises et en Belgique. Ils dévoilent les huit habitations finalistes, retenues selon trois critères : leur fonctionnalité, leur esthétique et le sentiment de bien-être qui s'en dégage. Par ailleurs, ils s'attardent sur les meilleures astuces de décoration, écologiques ou encore des gadgets surprenants. Et ils proposent des bons plans pour aménager au mieux son habitation. Le classement final, établi par le vote des téléspectateurs sur Internet, puis le logis vainqueur, sont dévoilés. Le propriétaire de la maison élue la plus originale remportera la somme de 10.000 euros.



12:00 12/13 : Journal régional
 12:25 12/13 : Journal national
 12:55 Météo à la carte
 13:50 Si près de chez vous
 14:45 Keno
 14:55 Questions au gouvernement
 16:10 Des chiffres et des lettres
 16:50 Harry
 19:00 19/20 : Journal régional
 19:18 19/20 : Edition locale
 19:30 19/20 : Journal national
 20:00 Tout le sport
 20:10 Et si on changeait le monde
 20:15 Plus belle la vie
 20:45 Des racines et des ailes
 22:37 Parlons passion
 23:10 L'ombre d'un doute



12:45 La nouvelle édition
 14:00 Dans la tourmente
 15:45 Le quintette de Paris
 15:55 La semaine des Guignols
 16:25 A la poursuite de la chambre d'Ambre
 18:10 Kaira Shopping
 18:20 Les Simpson
 18:45 Le JT
 19:05 Le grand journal
 20:05 Le petit journal
 20:55 10 jours en or
 22:30 Possessions
 00:55 Les infidèles
 02:35 Zapsport
 02:45 Southern Kings (AFS) / Coastal Sharks (AFS)



12:50 Arte journal
 13:55 Le déclin de l'empire masculin
 15:55 Un billet de train pour...
 16:25 Les trésors perdus de Salomon
 17:15 X:enius
 17:45 Paysages d'ici et d'ailleurs
 18:10 Choeurs d'Asie, coeurs d'Asie
 19:00 Le Rhin vu du ciel
 20:05 28 minutes
 20:45 Portraits de voyages
 20:50 Les grandes personnes
 22:15 Le peintre Otto Dix
 23:05 The Woman With a Broken Nose



12:45 Le 12.45
 13:05 Scènes de ménages
 13:40 Météo
 13:42 Astuces de chef
 13:45 La caissière et la popstar
 15:40 Le fantôme de mes rêves
 17:35 Un dîner presque parfait
 18:45 100 % mag
 19:40 Météo
 19:45 Le 19.45
 20:05 Scènes de ménages
 20:50 Ma maison est la plus originale
 23:10 Ma maison est la plus originale
 00:50 The Beast
 01:40 The Beast

Le Carrefour d'Algérie

24heures

MERcredi 13 MARS 2013

VISITE DE LAGARDE À ALGER

Le partenariat entre l'Algérie et le FMI au menu

La Directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Mme Christine Lagarde, est arrivée mardi après midi à Alger pour une visite officielle de trois jours consacrée à l'examen du partenariat entre l'Algérie et cette institution financière multinationale. "Je suis venue en visite officielle pour évoquer le partenariat entre l'Algérie et le FMI et de voir ce que nous pouvons apporter à l'Algérie et ce que nous pouvons apprendre aussi de l'Algérie", a affirmé Mme Lagarde à des journalistes à son arrivée à Alger. Cette visite permettra aussi de "parler de la situation économique (en Algérie), des perspectives de croissance et de la diversification de l'économie", a ajouté la première responsable du Fonds, qui a été accueillie, lors de son arrivée, par le ministre des Finances, Karim Djoudi, et le gouverneur de la Ban-



que d'Algérie, Mohamed Laksaci. Accompagnée de responsables du département du Moyen-Orient et Afrique du nord du FMI, Mme Lagarde devrait rencontrer, lors de son séjour en Algérie, plusieurs hauts responsables des secteurs éco-

nomique et financier en Algérie. Elle animera également une conférence de presse et une conférence sur "le développement et les défis économiques dans le monde et en Algérie", respectivement mercredi et jeudi.

L'ONAT appelle à la promotion du tourisme interne



L'Office national algérien du tourisme (ONAT) veille à donner une "forte impulsion" au tourisme interne, en sensibilisant les touristes algériens à la nécessité de passer leurs vacances en Algérie, a affirmé le directeur gé-

néral de l'ONAT, Mohamed Chérif Slatnia. M. Slatnia a précisé dans un entretien à l'APS, en marge du 4ème festival du tourisme saharien dans la wilaya d'Adrar, que l'un des principaux objectifs de l'Office consiste en "l'encouragement des flux

touristiques internes vers les pôles touristiques divers que compte l'Algérie dont le tourisme saharien". Cette démarche ne peut se réaliser qu'à travers "la mise en place d'un programme riche et ambitieux, en vue de promouvoir et de commercialiser le produit touristique algérien, en réponse aux exigences des touristes", a-t-il estimé. L'ONAT a, à cet effet, tracé un programme de commercialisation du produit touristique algérien et d'incitation des touristes locaux à passer leurs vacances en Algérie "en organisant des séjours touristiques saisonniers et réguliers au profit des différentes catégories de la société notamment les jeunes et les étudiants, lors de la saison du tourisme saharien entre octobre et mars. Il s'agit des wilayas d'Adrar, de Timimoun et de Tamanrasset, outre Ghardaïa, Biskra, Tiemcen et d'autres régions touristiques.

Un site affirme avoir piraté des données personnelles de Michelle Obama

Un site internet affirme avoir piraté des données personnelles de la Première dame des Etats-Unis Michelle Obama, de personnalités politiques comme le vice-président Joe Biden et de personnalités du showbiz (Beyoncé, Jay-Z), a-t-on appris mardi. Contactés, la Maison-Blanche et les Services secrets américains n'ont pas souhaité faire de commentaires. Sur sa page d'accueil, ce site affirme publier "des dossiers secrets", dont l'authenticité n'a toutefois pas été confirmée, sur une série de personnalités de premier rang aux Etats-Unis. Son nom de domaine (.su) fait référence à celui qui était assigné à l'Union sovié-



que. La rubrique concernant la First Lady est une des plus étoffées. Le site publie ce qui pourrait être son numéro de sécurité sociale - donnée très sensible aux Etats-Unis-, ses nu-

méros de téléphone et renvoie vers l'historique de ses crédits bancaires recensé par la société TransUnion. Contactée, l'entreprise n'avait pas réagi dans l'immédiat.

Soug N'ssa

Par Farida T.

Quand le divorce s'impose...

Existe-t-il un bon et un mauvais moment pour divorcer? Logiquement oui. Au même titre qu'il existe bien un bon et un moins bon moment pour se marier. Mais, dans ce dernier cas, parler de mauvais moment c'est surtout en rapport avec la maturité des prétendants, leur préparation mentale et matérielle aussi, leurs affinités, leurs dispositions à mieux connaître l'autre, et surtout, éviter leur précipitation vers un monde «nouveau» dont ils se font une idée très souvent fautive, associant le mariage à «lune de miel». Ne pas se précipiter, ne pas se tromper, justement, pour ne pas en arriver au divorce, sujet de la première question. Certes, le divorce n'est pas une fatalité. Au contraire, c'est salutaire et assurément la fin d'un calvaire pour au moins l'un des deux partenaires. En réalité, tout dépend de la société dans laquelle on vit. En occident, le calme plat permanent, la routine assassine, l'absence de passion, la froideur et la manque d'ardeur qui perdurent et assombrissent la vie du couple deviennent suffisamment suspects pour engendrer la séparation chez le conjoint friand de sensations fortes et d'adrénaline. Chez nous, c'est différent. C'est cette quête de «stabilité» qui fait défaut à certains couples et qui les mène rapidement vers l'inévitable. Trop rapidement, malheureusement. Ces dernières années, on divorce aussi facilement qu'on se marie: On se donne un coup de pied sur un coup de tête, pourtant, après avoir eu un coup de cœur. La moindre petite crise devient synonyme de séparation. Personne ne veut faire de concessions. En haut du podium, c'est la cohabitation avec la belle famille qui est la cause principale du divorce. Puis, il y a aussi la violence physique et, en dernier lieu, l'infidélité. Comment s'opère cette escalade de la haine? Comment peut-on basculer de l'amour vers l'animosité? Comment peut-on balayer les souvenirs de toute une vie, toute cette intimité partagée? Il faudrait vraiment qu'il n'y ait plus de morceaux à recoller, plus rien à réparer. Plus d'espoir, Plus d'illusions. Plus de rêves. Plus de possibilité de dialogue pour choisir en son âme et conscience d'en arriver là. De toute façon, émettre l'hypothèse du divorce, c'est déjà l'avoir moralement consommé, et, surtout, l'avoir espéré, en point d'en rêver.

IMPÔTS

La réduction de l'IRG pas à l'ordre du jour

La réduction de l'impôt sur le revenu global (IRG), espérée par les travailleurs et le patronat, n'est pas à l'ordre du jour, a affirmé, mardi à Alger, le ministre des Finances, Karim Djoudi. "Il est difficile de faire plus en matière de dépense fiscale", a répondu M. Djoudi à une chef d'entreprise qui proposait la réduction de cet impôt. L'Etat dépense annuellement 450 milliards de DA au titre des exonérations fiscales et il est "inconcevable que l'économie perçoive cette dépense sans payer l'impôt en contrepartie", a affirmé M. Djoudi lors d'une table ronde sur l'emploi et la croissance en Algérie, organisée par la Banque d'Algérie et le FMI. "Il faudrait peut-être équilibrer l'impôt encore plus et non pas le réduire", a-t-il soutenu. Une représentante de la Confédération algérienne du patronat (CAP), a proposé de réduire l'IRG et les charges patronales pour encourager l'emploi et l'investissement. L'IRG sur les salaires a rapporté au Trésor public 422,6 milliards (mds) de DA (environ 5,5 milliards de dollars) durant les neuf premiers mois de l'année 2012, contre un recouvrement de 380,3 mds de DA en 2011 et 239,3 mds de DA en 2010. L'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) n'a, en revanche, rapporté au Trésor que 190 mds de DA entre janvier et fin septembre derniers, selon le ministère des Finances. La hausse remarquable de l'IRG, impôt retenu à la source, est tirée par les augmentations salariales appliquées en 2012.